



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2007/6
14 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

**Rapport de la treizième session de la Conférence des Parties
tenue à Bali du 3 au 15 décembre 2007**

Première partie: Compte rendu des débats

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| I. OUVERTURE DE LA SESSION (Points 1 et 2 a) de l'ordre du jour) | 1 – 16 | 6 |
| A. Déclaration du Président de la douzième session de la Conférence des Parties | 2 – 4 | 6 |
| B. Élection du Président de la treizième session de la Conférence des Parties | 5 | 7 |
| C. Déclaration du Président | 6 – 9 | 7 |
| D. Allocution de bienvenue | 10 – 11 | 7 |
| E. Déclaration du Secrétaire exécutif | 12 – 15 | 8 |
| F. Autres déclarations..... | 16 | 8 |

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)..... | 17 – 38 | 9 |
| A. Adoption du règlement intérieur | 17 – 19 | 9 |
| B. Adoption de l'ordre du jour..... | 20 – 23 | 9 |
| C. Élection des membres du Bureau autres que le Président | 24 – 25 | 11 |
| D. Admission d'organisations en qualité d'observateurs | 26 – 27 | 12 |
| E. Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires | 28 – 32 | 12 |
| F. Date et lieu de la quatorzième session de la Conférence des Parties et calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention..... | 33 | 14 |
| G. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs | 34 – 35 | 14 |
| H. Participation..... | 36 – 37 | 14 |
| I. Documentation | 38 | 14 |
| III. RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET DÉCISIONS ET CONCLUSIONS QUI EN DÉCOULENT (Point 3 de l'ordre du jour) | 39 – 44 | 14 |
| A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique..... | 39 – 41 | 14 |
| B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre..... | 42 – 44 | 15 |
| IV. RAPPORT DES MODÉRATEURS DU DIALOGUE POUR UNE ACTION CONCERTÉE À LONG TERME DESTINÉE À PERMETTRE DE FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR UN RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION (Point 4 de l'ordre du jour)..... | 45 – 63 | 15 |
| V. QUATRIÈME RAPPORT D'ÉVALUATION DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (Point 5 de l'ordre du jour) | 64 – 65 | 19 |

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| VI. EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION (Point 6 de l'ordre du jour) | 66 – 98 | 19 |
| A. Mécanisme financier de la Convention..... | 66 – 68 | 19 |
| B. Communications nationales | 69 – 72 | 19 |
| C. Mise au point et transfert de technologie | 73 – 79 | 20 |
| D. Renforcement des capacités au titre de la Convention..... | 80 – 91 | 21 |
| E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention | 92 – 96 | 23 |
| F. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires..... | 97 – 98 | 23 |
| VII. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS RÉSULTANT DU DÉBOISEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: APPROCHES EN FAVEUR DE L'ACTION (Point 7 de l'ordre du jour)..... | 99 – 101 | 24 |
| VIII. POINT DE L'ORDRE DU JOUR LAISSÉ EN SUSPENS (Point 8 de l'ordre du jour <i>laissé en suspens</i>)..... | | 24 |
| IX. QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES (Point 9 de l'ordre du jour) | 102 – 104 | 24 |
| A. Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007 | 102 – 103 | 24 |
| B. Budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 | 104 | 24 |
| X. RÉUNION DE HAUT NIVEAU (Point 10 de l'ordre du jour)..... | 105 – 124 | 25 |
| A. Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies..... | 107 | 25 |
| B. Déclaration du Président de l'Indonésie | 108 – 110 | 25 |
| C. Déclaration du Secrétaire exécutif | 111 – 113 | 26 |
| D. Déclaration du Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat | 114 – 117 | 26 |
| E. Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement | 118 – 122 | 27 |
| F. Déclarations de ministres et des autres chefs de délégation..... | 123 | 28 |
| G. Autres déclarations..... | 124 | 28 |

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| XI. DÉCLARATIONS DES ORGANISATIONS ADMISES EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS (Point 11 de l'ordre du jour)..... | 125 – 130 | 28 |
| A. Déclarations des organismes et institutions spécialisés des Nations Unies | 125 – 126 | 28 |
| B. Déclarations des organisations intergouvernementales | 127 | 29 |
| C. Déclarations d'organisations non gouvernementales | 128 | 29 |
| D. Autres déclarations | 129 – 130 | 29 |
| XII. AUTRES QUESTIONS (Point 12 de l'ordre du jour)..... | 131 | 30 |
| XIII. CONCLUSION DE LA SESSION (Point 13 de l'ordre du jour)..... | 132 – 136 | 30 |
| A. Adoption du rapport de la treizième session de la Conférence des Parties..... | 132 | 30 |
| B. Remerciements au pays hôte | 133 | 30 |
| C. Clôture de la session..... | 134 – 136 | 30 |

Annexes

| | |
|---|----|
| I. Allocution prononcée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies | 32 |
| II. Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la treizième session de la Conférence des Parties | 35 |
| III. List of representatives who made statements at the high-level segment under agenda item 10 of the Conference of the Parties and agenda item 18 of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol..... | 38 |
| IV. Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, pour la période 2008-2012..... | 49 |
| V. Documents dont était saisie la Conférence des Parties à sa treizième session | 50 |

Deuxième partie: Mesures prises par la Conférence des Parties à sa treizième session

Pour plus de commodité, la deuxième partie du présent rapport est publiée sous la forme de deux additifs sous les cotes FCCC/CP/2007/6/Add.1 et Add.2.

Décisions adoptées par la Conférence des Parties

FCCC/CP/2007/6/Add.1

Décision

- 1/CP.13 Plan d'action de Bali
- 2/CP.13 Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: démarches incitatives
- 3/CP.13 Mise au point et transfert de technologie dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
- 4/CP.13 Mise au point et transfert de technologie dans le cadre de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
- 5/CP.13 Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- 6/CP.13 Quatrième examen du mécanisme financier
- 7/CP.13 Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial
- 8/CP.13 Prolongation du mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés
- 9/CP.13 Programme de travail de New Delhi modifié relatif à l'article 6 de la Convention
- 10/CP.13 Compilation-synthèse des quatrièmes communications nationales
- 11/CP.13 Établissement de rapports sur les systèmes mondiaux d'observation pour l'étude du climat
- 12/CP.13 Exécution du budget et fonctions et activités du secrétariat
- 13/CP.13 Budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009
- 14/CP.13 Date et lieu des quatorzième et quinzième sessions de la Conférence des Parties et calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention

Résolution

- 1/CP.13 Expression de gratitude au Gouvernement indonésien et aux habitants de la province de Bali

FCCC/CP/2007/6/Add.2

Annexe de la décision 11/CP.13 (Établissement de rapports sur les systèmes mondiaux d'observation pour l'étude du climat): Directives FCCC révisées pour l'établissement de rapports sur les systèmes mondiaux d'observation des changements climatiques

I. Ouverture de la session

(Points 1 et 2 a) de l'ordre du jour)

1. La treizième session de la Conférence des Parties, tenue en application du paragraphe 4 de l'article 7 de la Convention¹, a été ouverte dans les locaux de l'International Convention Centre de Bali (Indonésie), le 3 décembre 2007, par M. David Mwiraria (Kenya), Président de la douzième session de la Conférence des Parties.

A. Déclaration du Président de la douzième session de la Conférence des Parties

2. Le Président de la douzième session de la Conférence des Parties a remercié tous les participants d'avoir collaboré avec le Gouvernement du Kenya tout au long de son mandat et d'avoir fait de l'année qui venait de s'écouler un tournant historique dans la politique mondiale destinée à faire face aux changements climatiques. Il a rappelé que les débats qui avaient eu lieu à la douzième session étaient axés sur les objectifs ci-après: 1) prendre des mesures concrètes concernant l'adaptation; 2) activer le mécanisme pour un développement propre en Afrique; 3) renouveler la réflexion sur le transfert de technologie; 4) conserver la dynamique politique; et 5) élargir l'espace créatif².

3. Faisant référence au programme de travail de Nairobi sur les effets des changements climatiques et sur la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements ainsi qu'aux progrès réalisés dans la mise en route du Fonds pour l'adaptation, le Président a noté que la douzième session de la Conférence des Parties et la deuxième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) avaient marqué un tournant en hissant l'adaptation aux changements climatiques au rang de priorité. Il a noté que des progrès avaient été faits du point de vue de la répartition équitable des projets au titre du MDP en Afrique, mais qu'il fallait néanmoins accélérer les travaux dans ce domaine. Les avancées dans le domaine du transfert de technologie avaient été limitées, mais des idées novatrices avaient été mises en avant depuis la douzième session de la Conférence, et le Président était d'avis que d'importants progrès pouvaient être réalisés à la treizième session. Il estimait que le Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention (le dialogue) et le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto avaient donné une impulsion au processus et élargi l'espace créatif. Cette impulsion avait été ravivée en 2007 par plusieurs réunions de haut niveau ainsi que par les conclusions du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

4. Le Président a invité toutes les Parties à la Convention à prendre acte de l'urgente nécessité d'agir et à faire fond sur le régime applicable aux changements climatiques existant pour mettre en place des accords équitables.

¹ La treizième session de la Conférence des Parties s'est tenue en même temps que la troisième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (COP/MOP). Les délibérations de la COP/MOP font l'objet d'un rapport distinct. Les éléments communs, tels que les allocutions de bienvenue et les délibérations des réunions communes lors de la réunion de haut niveau sont reflétés dans les rapports des deux organes.

² FCCC/CP/2006/5, par. 7.

B. Élection du Président de la treizième session de la Conférence des Parties (Point 2 a) de l'ordre du jour)

5. À sa 1^{re} séance³, le 3 décembre, la Conférence des Parties a, sur proposition du Président sortant, élu par acclamation M. Rachmat Witoelar, Secrétaire d'État à l'environnement de l'Indonésie, à sa présidence. Le Président sortant a félicité M. Witoelar pour son élection et lui a souhaité de conduire avec succès les travaux de la treizième session de la Conférence des Parties.

C. Déclaration du Président

6. Lorsqu'il a pris ses fonctions, le Président a souhaité la bienvenue à tous les participants à la treizième session de la Conférence des Parties. Il s'est dit très honoré d'avoir été choisi pour conduire les travaux de la Conférence à cette étape charnière, ce qui représentait également une lourde responsabilité, et a assuré les Parties qu'il ferait de son mieux pour être à la hauteur de sa mission. Notant que les récentes conclusions du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat avaient mis fin au débat scientifique, il a dit que les changements climatiques étaient bien réels et qu'ils tendaient à s'accélérer. Il estimait que la protection du climat devait faire partie intégrante du développement économique durable et qu'il fallait agir immédiatement.

7. Notant qu'il y avait eu en 2007 un nombre sans précédent de réunions de haut niveau demandant l'adoption d'une ligne d'action ferme à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Bali, le Président a invité les Parties à adresser un message fort à la communauté internationale à l'occasion de la treizième session en lui montrant qu'elles avaient conscience de l'urgence de la situation et en prenant leurs responsabilités. En plus de poursuivre l'excellent travail effectué jusqu'à ce jour, les Parties devaient tirer les leçons du passé et commencer à réfléchir au futur régime à appliquer aux changements climatiques. Le Président a dit que, lors des consultations qu'il avait eues avec les Parties, la majorité d'entre elles s'étaient montrées favorables au lancement, au titre de la Convention, de négociations sur le futur régime des changements climatiques à partir d'un programme dûment établi. De nombreuses Parties partageaient également l'objectif consistant à faire aboutir les négociations en 2009 au plus tard.

8. Le Président a souligné que le carbone était au cœur de la problématique des changements climatiques et qu'il fallait donc agir sur ce marché en conséquence. Il a fait observer qu'un large consensus s'était dégagé autour des quatre composantes essentielles du futur régime à appliquer aux changements climatiques que le dialogue avait fait ressortir, à savoir l'atténuation, l'adaptation, la technologie et le financement. Il a encouragé les Parties à exploiter l'impulsion donnée par les travaux réalisés dans le cadre du Dialogue et du Groupe de travail spécial. Le Président a souligné que le monde entier suivait avec le plus grand intérêt les délibérations en cours et a invité toutes les Parties à redoubler d'efforts.

9. Pour conclure, le Président a dit qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour faciliter les négociations et réunir progressivement un consensus afin que la Conférence de Bali marque l'étape décisive que le monde entier attend.

D. Allocution de bienvenue

10. À l'occasion de l'ouverture de la treizième session de la Conférence des Parties et de la troisième session de la Conférence agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), M. Dewa Made Beratha, Gouverneur de Bali, a prononcé une allocution de bienvenue.

³ Les séances de la Conférence des Parties mentionnées dans le présent rapport sont des séances plénières.

11. Souhaitant à tous les représentants la bienvenue en Indonésie et sur l'île de Bali, le Gouverneur a déclaré qu'accueillir la Conférence représentait un honneur mais aussi, du fait de son envergure, un défi. Il a noté que Bali ne serait pas épargnée par les effets des changements climatiques et a exprimé l'espoir que la Conférence déboucherait sur des mesures concrètes et l'adoption d'une «feuille de route».

E. Déclaration du Secrétaire exécutif

12. Le Secrétaire exécutif a félicité M. Witoelar pour son élection au poste de président et a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement indonésien pour tous les efforts qu'il avait déployés en vue d'accueillir la Conférence.

13. Dans sa déclaration, le Secrétaire exécutif a dit que 2007 pouvait être considérée comme une année exceptionnelle du point de vue des politiques menées pour faire face aux changements climatiques. En effet, l'Union européenne s'est fixée, au début de l'année en cours, un objectif consistant à réduire de 20 à 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, sous réserve des mesures qui seraient prises par d'autres; d'importants pays en développement comme la Chine ont adopté des stratégies nationales concernant les changements climatiques et plusieurs autres pays ont pris des engagements dans ce domaine à l'occasion d'importants sommets internationaux. Le Secrétaire exécutif a rappelé que les États-Unis d'Amérique avaient commencé à tenir des réunions avec les plus grandes puissances économiques mondiales en vue de contribuer au processus découlant de la Convention d'ici à la fin de 2008. Il a fait observer que 2007 avait été une année particulièrement faste pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, (GIEC), puisque son quatrième rapport d'évaluation avait été applaudi à tous les stades de son élaboration finale, et que le Groupe avait reçu le prix Nobel de la paix. Le Secrétaire exécutif a ajouté que le moment le plus fort de cette année 2007 avait été l'appel à la mobilisation pour le succès de la Conférence de Bali lancé par plus de 80 chefs d'État ou de gouvernement à la réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général de l'ONU⁴.

14. Le Secrétaire exécutif a insisté sur le fait que la Conférence de Bali suscitait des attentes considérables et qu'elle avait donc une énorme responsabilité à assumer. Il a insisté sur l'importance de la Convention et sur le fait qu'il était possible d'utiliser le cadre remarquable établi par le Protocole de Kyoto pour aller de l'avant. Il a encouragé les pays industrialisés à montrer constamment l'exemple et à coopérer avec les pays en développement, et s'est dit confiant dans l'avenir, malgré l'existence de conflits d'intérêt. Il a recommandé la mise en place d'un cadre général qui faciliterait l'adaptation de tous les pays et a insisté sur la nécessité d'utiliser les combustibles fossiles de manière responsable en veillant à ne pas dégrader l'environnement.

15. Le Secrétaire exécutif a encouragé les Parties à s'efforcer d'ouvrir des perspectives et à réfléchir à la forme juridique que pourrait prendre un accord qui serait conclu à la fin du processus. Enfin, il a dit qu'il espérait que les Parties feraient avancer le processus à la Conférence de Bali en adoptant officiellement un programme de négociation.

F. Autres déclarations

16. À la 1^{re} séance, le 3 décembre, des déclarations générales ont été faites par les représentants de l'Australie (au nom du Groupe composite), du Pakistan (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de la Grenade (au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS)), du Nigéria (au nom du Groupe des États d'Afrique), de la Suisse (au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement), des Maldives

⁴ «L'avenir dans nos mains: les changements climatiques, un défi à relever par nos dirigeants», tenue au Siège de l'ONU, à New York, le 24 septembre 2007.

(au nom des pays les moins avancés), du Portugal (au nom de la Communauté européenne et de ses États membres)⁵, du Bangladesh et de l'Oman.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption du règlement intérieur

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

17. À la 1^{re} séance, le 3 décembre, le Président a informé la Conférence que son prédécesseur avait eu des consultations avec les Parties au sujet du projet de règlement intérieur mais que celles-ci n'avaient pas abouti à un consensus.

18. Le représentant d'une Partie a fait une déclaration dans laquelle il soulignait combien il était important de parvenir à une solution concernant les dispositions du règlement relatives au vote.

19. Sur proposition du Président, la Conférence a décidé qu'en attendant, comme aux sessions précédentes, le projet de règlement intérieur publié sous la cote FCCC/CP/1996/2 continuerait de s'appliquer, à l'exception du projet d'article 42. Le Président a annoncé qu'il tiendrait des consultations et rendrait compte à la Conférence des Parties de tout fait nouveau qui pourrait survenir au sujet de cette question.

B. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

20. Pour l'examen de cette question à sa 1^{re} séance, le 3 décembre, la Conférence des Parties était saisie d'une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté⁶. L'ordre du jour provisoire avait été établi en accord avec le Président de la douzième session de la Conférence des Parties et en tenant compte des vues exprimées par les Parties à la vingt-sixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et par les membres du Bureau de la Conférence des Parties.

21. Le Président a rappelé que le point 8 de l'ordre du jour provisoire intitulé «Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats», laissé en suspens à la douzième session, avait été inscrit à l'ordre du jour provisoire conformément aux articles 10 c) et 16 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué. Le Président de la douzième session de la Conférence des Parties avait consulté les Parties afin de voir avec elles comment ce point pourrait être inscrit à l'ordre du jour mais aucun consensus n'avait pu se dégager sur la question. Le Président a donc proposé d'adopter l'ordre du jour publié sous la cote FCCC/CP/2007/1, à l'exception du point 8, qui serait laissé en suspens. Il a indiqué qu'il allait réfléchir aux modalités d'examen de ce point et qu'il ferait rapport à ce sujet à la Conférence des Parties à une séance ultérieure.

22. Sur la proposition du Président, la Conférence des Parties a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.

⁵ La position exprimée dans cette déclaration et dans toutes les déclarations faites ultérieurement par le Portugal au nom de la Communauté européenne et de ses États membres a été appuyée par l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Serbie, le Monténégro et l'Ukraine.

⁶ FCCC/CP/2007/1.

2. Questions d'organisation:
 - a) Élection du Président de la treizième session de la Conférence;
 - b) Adoption du règlement intérieur;
 - c) Adoption de l'ordre du jour;
 - d) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - e) Admission d'organisations en qualité d'observateurs;
 - f) Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires;
 - g) Date et lieu de la quatorzième session de la Conférence des Parties et calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention;
 - h) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
3. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent:
 - a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
 - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.
4. Rapport des modérateurs du dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention.
5. Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
6. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention:
 - a) Mécanisme financier de la Convention;
 - b) Communications nationales:
 - i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Mise au point et transfert de technologie;
 - d) Renforcement des capacités au titre de la Convention;
 - e) Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10);
 - ii) Questions concernant les pays les moins avancés;
 - f) Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires.

7. Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: approches en faveur de l'action.
8. *Point de l'ordre du jour laissé en suspens.*
9. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.
10. Réunion de haut niveau.
11. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs.
12. Questions diverses.
13. Conclusion des travaux de la session:
 - a) Adoption du rapport de la treizième session de la Conférence;
 - b) Clôture de la session.

23. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président a fait savoir que les consultations qu'il avait tenues au sujet du point 8 de l'ordre du jour («Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats»), qui avait été suspendu, n'avaient pas permis de parvenir à un consensus et qu'il avait consulté le Bureau au sujet de la façon de poursuivre l'examen de la question. La Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a décidé d'inviter le Secrétaire exécutif à réfléchir à la situation à la lumière des faits survenus au cours de la session, et à présenter des propositions pour examen par le SBI à sa vingt-huitième session.

C. Élection des membres du Bureau autres que le Président (Point 2 d) de l'ordre du jour)

24. À la 1^{re} séance, le 3 décembre, le Président a fait savoir à la Conférence des Parties que M. William Kojo Agyemang-Bonsu (Ghana) avait entrepris des consultations au sujet de cette question lors de la vingt-sixième session des organes subsidiaires. Les groupes régionaux n'avaient cependant pas encore tous proposé de candidatures. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties a décidé de surseoir à l'élection du Bureau en attendant que le processus de désignation de tous les candidats ait été mené à bonne fin. M. Agyemang-Bonsu a été invité à poursuivre les consultations pendant la session.

25. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a élu par acclamation sept Vice-Présidents, le Rapporteur de la Conférence et les Présidents de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI). Le Bureau de la treizième session de la Conférence des Parties était donc le suivant:

| | |
|---|---|
| <u>Président:</u> | M. Rachmat Witoelar (Indonésie) |
| <u>Vice-Présidents:</u> | M. Mohammed Barkindo (Nigéria) M. Eric Mugurusi (République-Unie de Tanzanie) M. Alexander Pankin (Fédération de Russie) M ^{me} Marina Shvangiradze (Géorgie) M ^{me} Karen Christiana Figueres Olsen (Costa Rica) M ^{me} Gertraud Wollansky (Autriche) M. Feturi Elisaia (Samoa) |
| <u>Rapporteur:</u> | M ^{me} Karen Nicole Smith (Barbade) |
| <u>Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique</u> | M ^{me} Hélène Plume (Nouvelle-Zélande) |
| <u>Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre</u> | M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran) |

D. Admission d'organisations en qualité d'observateurs

(Point 2 e) de l'ordre du jour)

26. À sa 1^{re} séance, le 3 décembre, la Conférence a examiné une note du secrétariat sur la question de l'admission d'organisations en qualité d'observateurs⁷, dans laquelle étaient mentionnées deux organisations intergouvernementales et 79 organisations non gouvernementales qui avaient demandé le statut d'observateur. En vertu du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et suivant la recommandation du Bureau de la Conférence des Parties, qui avait examiné la liste des organisations candidates, la Conférence a décidé d'admettre ces organisations en qualité d'observateurs.

27. Soulignant l'importance de la participation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales au processus découlant de la Convention, le Président a salué les organisations qui venaient d'être admises à la treizième session de la Conférence des Parties et les a invitées à participer activement à ses travaux.

E. Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires

(Point 2 f) de l'ordre du jour)

28. Lorsqu'il a présenté cette question à la 1^{re} séance, le 3 décembre, le Président a appelé l'attention de la Conférence des Parties sur l'ordre du jour provisoire annoté publié sous la cote FCCC/CP/2007/1. Il a fait observer que les organes subsidiaires se réuniraient dans le but d'élaborer, avant la clôture de leur session le 11 décembre, des projets de décision et de conclusion à l'intention de la Conférence.

29. Sur proposition du Président, formulée à la suite d'une demande d'un groupe de Parties⁸, la Conférence des Parties a décidé de renvoyer les points ci-après aux organes subsidiaires pour qu'ils les examinent et lui soumettent des projets de décision ou de conclusion appropriés:

⁷ FCCC/CP/2007/2 et Add.1.

⁸ Un représentant du Pakistan, intervenant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a demandé à la Conférence des Parties de renvoyer le point 6 c) de son ordre du jour, intitulé «Mise au point et transfert de technologies» non seulement à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, pour examen des aspects scientifiques et technologiques, mais aussi au SBI, pour examen des aspects relatifs à la mise en œuvre.

Organe subsidiaire de mise en œuvre

- Point 6 a) Mécanisme financier de la Convention
- Point 6 b) i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention
- Point 6 b) ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
- Point 6 c) Mise au point et transfert de technologie
- Point 6 d) Renforcement des capacités au titre de la Convention
- Point 6 e) i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)
- Point 6 e) ii) Questions concernant les pays les moins avancés
- Point 9 a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

- Point 5 Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- Point 6 c) Mise au point et transfert de technologie
- Point 6 e) i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)
- Point 7 Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: approches en faveur de l'action

30. Il a été rappelé aux représentants que le SBI et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique se pencheraient sur différents aspects des points 6 c) et 6 e) i).

31. S'agissant du point 10 de l'ordre du jour, intitulé «Réunion de haut niveau», le Président a rappelé qu'à sa vingt-sixième session le SBI avait approuvé la période du 12 au 14 décembre pour la réunion de haut niveau. Cette réunion serait convoquée étant entendu qu'il y aurait une liste d'orateurs unique et que chacune des Parties, y compris les Parties à la Convention également Parties au Protocole de Kyoto, ne prendrait la parole qu'une seule fois. Aucune décision ne serait prise lors des séances communes. Le Président, soutenu par le Bureau de la Conférence des Parties, a proposé de limiter à trois minutes la durée des interventions lors de la réunion de haut niveau.

32. La Conférence des Parties a décidé de procéder comme proposé par le Président.

F. Date et lieu de la quatorzième session de la Conférence des Parties et calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention

(Point 2 g) de l'ordre du jour

33. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur la recommandation du SBI⁹, a adopté la décision 14/CP.13 intitulée «Date et lieu des quatorzième et quinzième sessions de la Conférence des Parties et calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

G. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs

(Point 2 h) de l'ordre du jour

34. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président a appelé l'attention sur le rapport sur la vérification des pouvoirs (FCCC/CP/2007/5-FCCC/KP/CMP/2007/8), qui montrait que le Bureau avait approuvé les pouvoirs des représentants des Parties.

35. La Conférence des Parties, agissant sur recommandation du Bureau, a adopté le rapport.

H. Participation

36. La treizième session de la Conférence des Parties et les sessions parallèles des organes subsidiaires ont rassemblé des représentants de 188 Parties à la Convention ainsi que d'États admis au statut d'observateur, d'organes et de programmes des Nations Unies, de secrétariats de conventions et d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées du système des Nations Unies (pour la liste complète, voir annexe II).

37. Des représentants de 35 organisations intergouvernementales et de 335 organisations non gouvernementales ont également participé à la session (pour une liste complète, voir FCCC/CP/2007/INF.1, parties 1 et 2).

I. Documentation

38. L'annexe V donne la liste des documents dont était saisie la Conférence des Parties à sa treizième session.

III. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

(Point 3 a) de l'ordre du jour

39. La Conférence des Parties était saisie du rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur sa vingt-sixième session, tenue à Bonn du 7 au 18 mai 2007¹⁰.

40. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président du SBSTA, M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago), a présenté le projet de rapport du SBSTA sur sa vingt-septième session¹¹ ainsi que

⁹ FCCC/SBI/2007/15/Add.1.

¹⁰ FCCC/SBSTA/2007/4.

¹¹ FCCC/SBSTA/2007/L.11.

les résultats intéressant la Conférence des Parties. À ses vingt-sixième et vingt-septième sessions, le SBSTA avait recommandé l'adoption par la Conférence des Parties de trois projets de décisions.

41. Lors de la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note des rapports et a remercié M. Kumarsingh pour l'excellence de l'action qu'il avait menée en tant que Président du SBSTA au cours des deux années précédentes.

B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (Point 3 b) de l'ordre du jour)

42. La Conférence des Parties était saisie du rapport du SBI sur sa vingt-sixième session, tenue à Bonn du 7 au 18 mai 2007¹².

43. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président du SBI, M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran), a présenté le projet de rapport du SBI sur sa vingt-septième session¹³ et les résultats intéressant la Conférence des Parties. À ses vingt-sixième et vingt-septième sessions, le SBI avait recommandé à la Conférence des Parties d'adopter huit projets de décisions.

44. Lors de la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note de ces rapports, a remercié M. Asadi de l'efficacité dont il avait fait preuve s'agissant de diriger les travaux du SBI et l'a félicité pour sa réélection.

IV. Rapport des modérateurs du dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention (Point 4 de l'ordre du jour)

45. À la 2^e séance, le 3 décembre, le Président a rappelé que, par sa décision 1/CP.11, la Conférence des Parties avait décidé d'engager un dialogue afin d'échanger des données d'expérience et d'analyser des stratégies pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques. La Conférence avait demandé aux modérateurs de lui rendre compte, à sa treizième session, du Dialogue ainsi que des informations et des divers points de vue présentés par les Parties. Sur l'invitation du Président, les modérateurs du Dialogue, M^{me} Sandea De Wet (Afrique du Sud) et M. Howard Bamsey (Australie), ont présenté leur rapport¹⁴.

46. Les modérateurs ont indiqué que leur rapport contenait leurs observations sur les débats tenus au cours des deux années écoulées depuis que le Dialogue avait été lancé sur la façon de faire progresser l'action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques. Il contenait aussi un compte rendu factuel des informations et des divers points de vue présentés lors des ateliers organisés durant les ateliers du Dialogue.

47. Les modérateurs ont fait observer que le Dialogue avait été une expérience exceptionnelle dans le contexte de la Convention. Il avait consisté en échanges de vues ouverts et non contraignants engagés sans préjudice d'éventuelles négociations, engagements, processus, cadre d'action ou mandat futurs au

¹² FCCC/SBI/2007/15 et Add.1.

¹³ FCCC/SBI/2007/L.19.

¹⁴ FCCC/CP/2007/4 et Add.1.

titre de la Convention. Les débats tenus dans le cadre du Dialogue avaient permis de faire apparaître une convergence de vues sur les conditions essentielles à réunir pour assurer le succès de toute action internationale future visant à faire face aux changements climatiques.

48. Les modérateurs ont rappelé qu'au dernier atelier du Dialogue, tenu à Vienne (Autriche) en août 2007, ils avaient demandé aux représentants des gouvernements de préciser quelles étaient pour eux les composantes essentielles d'une riposte efficace face aux changements climatiques. Ils ont estimé que ces représentants s'accordaient à reconnaître que l'action envisagée devrait au minimum comporter d'une manière ou d'une autre les éléments suivants: mesures d'atténuation et d'adaptation; appui aux éléments permettant de faire appliquer ces mesures, en particulier la technologie, les investissements et le financement. Cette riposte devrait aussi prendre en compte les conséquences indésirables des mesures d'atténuation sur les économies d'autres pays et renforcer les mécanismes destinés à en faciliter l'application, par exemple le renforcement des capacités et les actions de sensibilisation.

49. Les modérateurs ont dit que les débats tenus dans le cadre du Dialogue avaient clairement montré qu'en ne changeant rien aux politiques suivies on pouvait difficilement lancer une riposte adéquate face à un défi de plus en plus difficile à relever. Il fallait faire plus en poussant plus loin l'exécution des engagements déjà pris ou en les renforçant dans la mesure nécessaire.

50. Les modérateurs ont rappelé qu'au dernier atelier du Dialogue de nombreux représentants de Parties avaient souligné la nécessité de mener de nouvelles actions et que diverses propositions avaient été faites sur la méthode à utiliser à cet effet. Ils ont indiqué que, sur la base de ces discussions, ils avaient formulé dans leur rapport certaines propositions concernant les solutions possibles pour renforcer l'action concertée à entreprendre dans l'avenir pour faire face aux changements climatiques. Ils ont laissé entendre que la Conférence des Parties pourrait, à sa treizième session, examiner ces solutions et déterminer les mesures à prendre pour organiser une riposte efficace face aux changements climatiques.

51. Enfin, les modérateurs ont dit qu'ils espéraient que l'esprit constructif et créatif qui avait caractérisé le Dialogue faciliterait l'exécution de la tâche particulièrement ardue consistant à élaborer une riposte efficace face aux changements climatiques.

52. Des déclarations ont été faites par les représentants de 26 Parties, dont certains ont parlé au nom de l'AOSIS, ainsi que de la Communauté européenne et de ses États membres.

53. Après ces déclarations, le Président a constaté qu'il y avait accord entre toutes les Parties sur le fait que, compte tenu de la toute dernière évaluation scientifique faite par le GIEC, il était important qu'elles intensifient leurs efforts collectifs pour faire face aux changements climatiques. Il a rappelé que le Dialogue avait été riche d'enseignements et a mis l'accent sur les discussions qui avaient eu lieu sur les points suivants: démarches novatrices pour agir dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation tout en faisant progresser le développement durable; nouvelles idées pour accélérer le développement et la mise en place de technologies moins polluantes; démarches concernant le financement et les investissements nécessaires pour agir sur les plans tant de l'atténuation que de l'adaptation. Il a aussi fait observer que de nombreux appels énergiques avaient été faits pour lancer un processus qui viserait à renforcer l'action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques.

54. Sur la proposition du Président, la Conférence des Parties a pris note avec satisfaction du rapport des modérateurs du Dialogue, et a déclaré que l'application de la décision 1/CP.11 était achevée.

55. Sur une nouvelle proposition du Président, la Conférence des Parties a créé un groupe de contact pour déterminer les prochaines mesures à prendre pour renforcer l'action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques. Le Président a précisé que le groupe aurait un mandat limité. Il ne lui serait pas demandé de formuler une conclusion sur la question, mais de présenter

plusieurs solutions possibles, pour examen par les ministres. Il a chargé le groupe de définir et circonscrire les options pour les questions qui devraient être examinées dans le cadre du processus, les méthodes de travail possibles, compte étant tenu des autres processus en cours au titre de la Convention, et d'évaluer le temps nécessaire pour mener à bien le processus. Il a suggéré que le groupe de contact axe ses travaux sur la forme du processus et sur le champ des questions de fond qui devraient être examinées dans ce cadre.

56. Le Président a fait part de son intention de participer personnellement aux travaux du groupe et a indiqué qu'il ferait appel à l'aide de M. Bamsey et de M^{me} De Wet. Il a demandé au groupe de progresser autant que possible et de conclure sa tâche au plus tard le mardi 11 décembre. Il se pencherait alors sur les questions sur lesquelles il y aurait eu accord et identifierait les options sur lesquelles aucun accord n'aurait été possible. Ensuite, il entendait établir un processus pour parvenir à un accord sur les questions en suspens durant la réunion de haut niveau.

57. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact avait produit un projet de texte présentant diverses variantes qui avaient été examinées par les ministres lors du débat de haut niveau. Dans l'ensemble, les Parties étaient parvenues à un accord mais il n'avait pas été possible d'éliminer toutes les variantes. De nouvelles consultations s'étaient déroulées sous l'autorité du Président, et avaient débouché sur un projet de décision dont l'adoption était désormais proposée.

58. À la suite d'un débat en séance plénière, le Président a suspendu la séance afin de permettre la poursuite des consultations. À la reprise de la séance, les participants ont entendu un exposé du Président indonésien, M. Susilo Bambang Yudhoyono, et du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, avant de reprendre l'examen du projet de décision.

59. Le Président indonésien a rappelé que, lors de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques tenue à l'initiative du Secrétaire général, les dirigeants du monde entier avaient clairement exigé que la réunion de Bali marque un tournant, à savoir un engagement politique en faveur d'une feuille de route qui aiderait concrètement les Parties à adopter à Copenhague des mesures concrètes, financées par des ressources concrètes, et assorties d'un calendrier précis. Le moment était venu de prendre des décisions essentielles, dont le libellé devait être rédigé avec soin. Le pire serait qu'une incapacité à se mettre d'accord sur une formulation appropriée conduise à la destruction de l'humanité et de la Terre. Toutes les Parties approuvaient le principe de responsabilités communes mais différenciées, mais cela signifiait que les pays en développement comme les pays développés devaient en faire plus, en fonction de leurs capacités. Les Parties avaient l'obligation morale d'agir, et les générations futures se souviendraient du jour où elles avaient saisi l'occasion d'agir qui s'offrait à elles ou au contraire l'avaient laissé passer. Le succès de la Conférence dépendait de trois choses: un esprit de coopération et d'interdépendance mondiale, un engagement marqué en faveur d'une percée, ce qui supposait la confiance, et la volonté de parvenir à un compromis qui ne nuise pas à l'objectif général. En conclusion, l'orateur a rappelé que le monde attendait avec impatience, et a exhorté les Parties à ne pas le décevoir.

60. Le Secrétaire général s'est déclaré déçu par l'absence de progrès. Il a rappelé qu'un esprit de compromis et de souplesse a permis de réaliser de grands projets au cours des derniers jours, mais il se faisait tard et il était temps de prendre une décision. Les Parties étaient en mesure d'annoncer aux populations du monde entier un succès. Le Secrétaire général a rappelé que dans une négociation multilatérale, toutes les Parties devaient être prêtes à faire des compromis, et il leur a lancé un appel afin qu'elles parviennent à un accord. Face à la situation que connaît la planète, les gouvernements devaient se fixer des objectifs très ambitieux, y compris en termes de délais et de ressources. Il a estimé que le projet de décision du Président était un projet solide, et a exhorté les gouvernements à saisir l'occasion qui leur était offerte, pour le bien de toute l'humanité. Il a rappelé que lors de sa précédente déclaration, il avait observé que les gouvernements se trouvaient à la croisée des chemins, l'un de ces chemins conduisant vers un nouvel accord mondial et l'autre vers la trahison de la planète et de ses enfants. Lors de cette

Conférence, les Parties allaient faire le premier pas sur l'un de ces deux chemins. Observant l'importance de l'enjeu, il s'est déclaré persuadé que les gouvernements feraient preuve de sagesse.

61. La Conférence a repris l'examen du projet de décision auquel les Parties ont proposé un certain nombre d'amendements. La représentante du Bangladesh, appuyée par les PMA et les petits États insulaires en développement, a donné son interprétation du texte de l'alinéa 1 b) ii). Rappelant l'article 4.1 de la Convention, elle a déclaré que la situation propre à chaque pays pouvait être prise en compte, et le serait effectivement lors des futures négociations. Pour l'Afrique du Sud, le membre de phrase «appropriées au niveau national», s'agissant des mesures d'atténuation visées à l'alinéa 1 b) ii), signifiait que toute mesure prise en vertu de la Convention tiendrait compte des priorités de développement des PMA et des petits États insulaires en développement et de leurs besoins du point de vue du développement durable, ainsi que des spécificités qui déterminaient leurs moyens d'action et leurs capacités éventuelles à mettre en œuvre des mesures d'atténuation. Le Costa Rica partageait le point de vue de l'Afrique du Sud et a déclaré comprendre que la situation nationale, en particulier entre les Parties visées et non visées à l'annexe I ainsi qu'entre les Parties non visées à l'annexe I, serait prise en compte. La Turquie a appuyé la déclaration du Bangladesh et d'autres déclarations qui s'étaient jointes au consensus. Le représentant de l'Égypte a déclaré comprendre que le mot «appropriées» figurant à l'alinéa 1 b) ii) renvoyait aux différents niveaux de développement des pays en développement. Un certain nombre de Parties ont appuyé ces déclarations, en particulier le Pakistan, qui s'est exprimé au nom du Groupe des 77 et de la Chine. L'Afrique du Sud estimait que le libellé de l'alinéa 1 b) ii) impliquait de la part des pays en développement un engagement plus important que ne le prévoyait la Convention. Il a fait observer que les pays en développement étaient prêts à s'engager en faveur d'actions mesurables, notifiables et vérifiables. Le Brésil pour sa part a déclaré que le texte et les amendements proposés constituaient une base équilibrée et équitable sur laquelle la communauté internationale pouvait s'appuyer pour parvenir à un mécanisme universel renforcé, et qu'il était prêt à y contribuer en mettant en œuvre des actions mesurables, notifiables et vérifiables. Le représentant des États-Unis d'Amérique a déclaré être prêt à fixer un objectif de réduction à long terme des gaz à effet de serre et à examiner sérieusement le point de vue d'autres Parties en vue de réduire de moitié les émissions au niveau mondial d'ici à 2050.

62. À l'issue d'un nouveau débat, les Parties sont parvenues à un consensus sur le texte révisé d'un projet de décision¹⁵. La Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note des préoccupations exprimées par le Bangladesh et a adopté la décision 1/CP.13 intitulée «Plan d'action de Bali» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

63. Lors de la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a élu M. Luiz Alberto Figueiredo Machado (Brésil) Président et M. Michael Zammit Cutajar (Malte) Vice-Président du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme dans le cadre de la Convention. Le Président a fait observer que conformément à la décision 1/CP.13, les postes de président et de vice-président seront occupés alternativement chaque année par des représentants des Parties visées à l'annexe I et non visées à l'annexe I.

¹⁵ Le texte, tel que modifié, a été publié sous la cote FCCC/CP/2007/L.7/Rev.1.

V. Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

(Point 5 de l'ordre du jour)

64. La question avait été renvoyée au SBSTA pour examen.

65. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur recommandation du SBSTA¹⁶, a adopté la décision 5/CP.13 intitulée «Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évaluation du climat» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

VI. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention

(Point 6 de l'ordre du jour)

A. Mécanisme financier de la Convention

(Point 6 a) de l'ordre du jour)

66. La Conférence des Parties était saisie au titre de cette question du rapport du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)¹⁷. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

67. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur la recommandation du SBI¹⁸, a adopté la décision 6/CP.13 intitulée «Quatrième examen du mécanisme financier» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

68. À la même séance, la Conférence, agissant sur la recommandation du SBI¹⁹, a adopté la décision 7/CP.13 intitulée «Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

B. Communications nationales

(Point 6 b) de l'ordre du jour)

1. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 6 b) i) de l'ordre du jour)

69. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

70. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur la recommandation du SBI²⁰, a adopté la décision 10/CP.13 intitulée «Compilation-synthèse des quatrièmes communications nationales» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

¹⁶ FCCC/SBSTA/2007/L.20/Add.1/Rev.1.

¹⁷ FCCC/CP/2007/3.

¹⁸ FCCC/SBI/2007/L.34/Add.1.

¹⁹ FCCC/SBI/2007/L.35.

²⁰ FCCC/SBI/2007/L.26/Add.1.

2. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
(Point 6 b) ii) de l'ordre du jour)

71. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

72. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président a fait savoir que le SBI n'était pas en mesure de recommander pour adoption une décision de prorogation du mandat du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention. Le SBI reprendra l'examen de cette question à sa prochaine session.

C. Mise au point et transfert de technologie
(Point 6 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

73. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBSTA et au SBI.

74. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président a fait savoir que le SBSTA et le SBI n'avaient pas été en mesure de parvenir à un accord. La question a donc été examinée lors des consultations ministérielles, qui ont débouché sur deux projets de décisions et un ensemble de conclusions pour adoption par la Conférence des Parties.

75. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président²¹, a adopté la décision 3/CP.13 intitulée «Mise au point et transfert de technologies dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

76. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président²², a adopté la décision 4/CP.13 intitulée «Mise au point et transfert de technologie dans le cadre de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

77. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président²³, a adopté un ensemble de conclusions au sujet de la mise au point du transfert de technologie.

2. Conclusions

78. La Conférence des Parties a accueilli avec satisfaction le rapport annuel du Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT) pour 2007²⁴ et a remercié M. Chow Kok Kee (Malaisie), Président du GETT, et M. Elmer Holt (États-Unis d'Amérique), Vice-Président, dont la direction éclairée avait permis au GETT de mener à bien son programme de travail pour 2007.

79. La Conférence des Parties a demandé au secrétariat, si les ressources le permettent:

a) De coordonner la mise en œuvre du programme régional de formation à la préparation de projets, en commençant par un programme de «formation de formateurs» au cours du second semestre de 2008, suivi d'ateliers régionaux de formation en 2008 et 2009, avec la participation, notamment, de

²¹ FCCC/CP/2007/L.4.

²² FCCC/CP/2007/L.2.

²³ FCCC/CP/2007/L.3.

²⁴ FCCC/SBSTA/2007/13 et Add.1.

l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Initiative sur les technologies climatiques et du Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et en s'appuyant sur les méthodes, les outils et les données d'expérience d'autres organisations internationales compétentes;

b) D'organiser, à titre de contributions au programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique, une réunion sur les technologies de l'adaptation qui rassemblerait des experts participant à ces travaux et aux activités relatives au programme de travail de Nairobi ainsi qu'aux programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, et se tiendrait avant la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;

c) De mettre à jour le manuel du PNUD intitulé *Conducting Technology Needs Assessments for Climate Change*²⁵, en collaboration avec le GETT, le PNUD, le PNUE et l'Initiative sur les technologies climatiques et en tenant compte du mandat devant être élaboré par le GETT, en vue de finaliser une nouvelle version du manuel pour le premier trimestre de 2009;

d) D'organiser une réunion spéciale du GETT pour lui permettre de mener à bien rapidement ses activités, comme demandé dans la décision 3/CP.13.

D. Renforcement des capacités au titre de la Convention

(Point 6 d) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

80. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

81. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note des conclusions adoptées par le SBI et intitulées «Renforcement des capacités dans les pays en transition sur le plan économique»²⁶.

82. À la même séance, le Président a rappelé que le SBI n'avait pas été en mesure de parvenir à un accord sur la question, qui avait donc été examinée lors des consultations ministérielles avec pour résultat un ensemble de conclusions pour adoption par la Conférence. Agissant sur recommandation du Président, la Conférence des Parties a adopté ces conclusions intitulées «Renforcement des capacités au titre de la Convention»²⁷.

2. Conclusions

83. La Conférence des Parties a accueilli avec satisfaction le rapport de synthèse²⁸ sur l'application du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement, annexé à la décision 2/CP.7 (cadre pour le renforcement des capacités) et a pris acte de la diversité des activités de renforcement des capacités en cours d'exécution par les Parties.

²⁵ <http://ttclear.unfccc.int/ttclear/jsp/index.jsp?mainFrame=../html/TNAGuidelines.html>.

²⁶ FCCC/SBI/2007/L.27.

²⁷ FCCC/CP/2007/L.5.

²⁸ FCCC/SBI/2007/25.

84. La Conférence des Parties a en outre accueilli avec satisfaction les informations²⁹ que les Parties et les organisations compétentes ont communiquées au sujet de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités, en application du paragraphe 1 de la décision 4/CP.12. Elle a de nouveau invité les Parties à soumettre des communications annuelles pour permettre un compte rendu plus complet de l'application du cadre pour le renforcement des capacités et un échange de données d'expérience sur les activités de renforcement des capacités.

85. La Conférence des Parties a noté que le secrétariat avait affiché les communications sur le site Web de la Convention³⁰ et a souligné l'utilité de cette initiative pour l'échange d'informations.

86. La Conférence des Parties a également accueilli avec satisfaction le rapport de l'atelier d'experts sur le suivi et l'évaluation du renforcement des capacités dans les pays en développement, tenu à St. John's (Antigua-et-Barbuda), les 5 et 6 novembre 2007³¹, et a remercié les Gouvernements allemand, finlandais et suédois ainsi que le secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) d'avoir apporté leur concours financier à l'organisation de cet atelier.

87. La Conférence des Parties a pris note des méthodes de suivi et d'évaluation du renforcement des capacités à différents niveaux qui avaient été définies lors de cet atelier. Elle a reconnu que la définition de méthodes de suivi et d'évaluation pertinentes aux niveaux national et mondial nécessitait des travaux plus poussés et a invité les Parties à communiquer au secrétariat, au plus tard le 15 août 2008, des informations sur leurs expériences en matière de suivi et d'évaluation au niveau national, pour que l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) puisse les examiner à sa vingt-neuvième session. Elle a en outre demandé au secrétariat d'établir, pour examen par le SBI à sa vingt-neuvième session, un document technique contenant des méthodes de suivi et d'évaluation à différents niveaux et tenant compte des exposés faits lors de l'atelier d'experts sur le suivi et l'évaluation du renforcement des capacités³², des communications des Parties susmentionnées et d'autres informations pertinentes.

88. La Conférence des Parties a chargé le secrétariat d'organiser une réunion, pour autant que des ressources soient disponibles et avant la quatorzième session de la Conférence, pour passer en revue les expériences acquises dans l'utilisation d'indicateurs de résultats aux fins du suivi et de l'évaluation du renforcement des capacités au niveau national, conformément au cadre pour le renforcement des capacités et compte tenu du document technique visé au paragraphe 5 ci-dessus. La Conférence a en outre chargé le secrétariat d'établir, pour examen par le SBI à vingt-neuvième session, un rapport sur les résultats de cette réunion.

89. La Conférence des Parties a rappelé sa décision (par. 7 de sa décision 2/CP.10) d'entreprendre, lors de la vingt-huitième session du SBI, un deuxième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement, en vue d'achever cet examen à la quinzième session de la Conférence des Parties. Elle a chargé le secrétariat d'établir le projet de mandat de ce deuxième examen approfondi, pour examen par le SBI à sa vingt-huitième session.

90. La Conférence des Parties a réaffirmé que le FEM, en tant qu'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier, devait continuer d'apporter un soutien financier et technique conformément aux décisions 2/CP.7 et 2/CP.10, et lui a demandé de fournir, d'une manière plus

²⁹ FCCC/SBI/2007/MISC.8 et Add.1.

³⁰ <http://unfccc.int/4093.php>.

³¹ FCCC/SBI/2007/33.

³² <http://www.unfccc.int/4080.php>.

systématique et mieux structurée, des informations sur les activités menées en application de ces décisions.

91. La Conférence des Parties a fait observer que les organismes des Nations Unies et les organisations multilatérales et bilatérales compétents devaient accentuer la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités et a de nouveau invité³³ ces organisations à prendre les mesures voulues à cette fin et à rendre publiques les informations relatives à leurs activités dans ce domaine.

E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention
(Point 6 e) de l'ordre du jour)

1. Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)
(Point 6 e) i) de l'ordre du jour)

92. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBSTA et au SBI.

93. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président a rappelé que le SBSTA avait adopté sur cette question des conclusions intitulées «Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements»³⁴, et que le SBI avait pour sa part adopté des conclusions intitulées «Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10»³⁵.

94. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties a pris note de ces conclusions et encouragé le SBSTA et le SBI à poursuivre leurs travaux sur cette question fondamentale.

2. Questions concernant les pays les moins avancés
(Point 6 e) ii) de l'ordre du jour)

95. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

96. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur recommandation du SBI³⁶, a adopté la décision 8/CP.13 intitulée «Prorogation du mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

F. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties
par les organes subsidiaires
(Point 6 f) de l'ordre du jour)

97. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur recommandation du SBI³⁷, a adopté la décision 9/CP.13 intitulée «Programme de travail révisé de New Delhi sur l'article 6 de la Convention» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

³³ Décision 2/CP.7.

³⁴ FCCC/SBSTA/2007/L.17.

³⁵ FCCC/SBI/2007/L.31.

³⁶ FCCC/SBI/2007/L.24/Add.1.

³⁷ FCCC/SBI/2007/L.29/Add.1.

98. À la même séance, sur la recommandation du SBSTA³⁸, la Conférence des Parties a adopté la décision 11/CP.13 intitulée «Établissement de rapports sur les systèmes mondiaux d'observation pour l'étude du climat» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

VII. Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: approches en faveur de l'action

(Point 7 de l'ordre du jour)

99. L'examen de la question avait été renvoyé au SBSTA.

100. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, le Président a rappelé que le SBSTA avait transmis à la Conférence des Parties pour examen un projet de décisions dont une partie avait été mise entre crochets en attendant le résultat des discussions relatives aux futures mesures concertées dans le cadre de la Convention. Il a ajouté qu'à la suite des discussions lors des consultations ministérielles et de l'adoption de la décision 1/CP.13, les Parties étaient parvenues à un accord.

101. À la même séance, agissant sur la recommandation du SBSTA³⁹ et comme proposé par le Président, la Conférence a adopté la décision 2/CP.13 intitulée «Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: approches en faveur de l'action» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

VIII. Point de l'ordre du jour laissé en suspens

(Point 8 de l'ordre du jour *laissé en suspens*)

IX. Questions administratives, financières et institutionnelles

(Point 9 de l'ordre du jour)

A. Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007

(Point 9 a) de l'ordre du jour)

102. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

103. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, suite à une recommandation du SBI⁴⁰, la Conférence des Parties a adopté la décision 12/CP.13 intitulée «Exécution du budget et fonctions et activités du secrétariat» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

B. Budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

(Point 9 b) de l'ordre du jour)

104. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, suite à une recommandation du SBI⁴¹, la Conférence des Parties a adopté la décision 13/CP.13 intitulée «Budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009» (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

³⁸ FCCC/SBSTA/2007/L.14/Add.1.

³⁹ FCCC/SBSTA/2007/L.23/Add.1/Rev.1, telle que modifiée.

⁴⁰ FCCC/SBI/2007/L.23/Add.1.

⁴¹ FCCC/SBI/2007/15/Add.1 et Corr.1.

X. Réunion de haut niveau

(Point 10 de l'ordre du jour)

105. La réunion de haut niveau commune à la treizième session de la Conférence des Parties et à la troisième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (COP/MOP) a été ouverte par le Président de la Conférence des Parties et de la COP/MOP à la 3^e séance de la Conférence des Parties et à la 4^e séance de la COP/MOP, le 12 décembre.

106. Le Président a fait observer que le nombre élevé de chefs d'État et de gouvernement présents à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bali témoignait de la gravité et de l'urgence du problème du changement climatique, ainsi que de la sincérité avec laquelle la communauté internationale y faisait face.

A. Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

107. Lors de la cérémonie d'ouverture, les participants ont entendu un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Le texte de ce message est reproduit à l'annexe I du présent document.

B. Déclaration du Président de l'Indonésie

108. Souhaitant la bienvenue à tous les participants, le Président de l'Indonésie, M. Susilo Bambang Yudhoyono, a déclaré que la présente conférence avait pour but de répondre aux attentes de plus de 6 milliards d'habitants de la planète et de défendre les intérêts des générations futures. Il a fait observer que, selon les décisions qui y seraient prises, l'humanité vivrait dans un monde dont la température moyenne grimperait de 2 °C ou – ce qui serait catastrophique – de 5 °C. Le défi consistait à traduire une formule simple, à savoir «moins d'émissions, davantage de puits», en une architecture complexe mais ambitieuse de coopération mondiale sur les changements climatiques.

109. Le Président indonésien a fait observer que les pays développés, ayant eux-mêmes accepté leur responsabilité historique pour les changements climatiques, devaient continuer à jouer un rôle moteur dans la lutte contre les changements climatiques. Il faudrait qu'ils redoublent d'efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et qu'ils renforcent leur coopération financière et technique avec les pays en développement, notamment dans le domaine de la protection des forêts. Pour leur part, les pays en développement devraient s'engager sur la voie du développement durable en intégrant les questions d'environnement dans leur plan de développement national, et ceux d'entre eux qui avaient des forêts devaient préserver celles-ci et en accroître la superficie. Les pays en développement qui connaissaient une forte croissance économique devaient planifier un développement à long terme entraînant peu d'émissions de carbone, en s'appuyant sur un marché du carbone en forte expansion. Les pays développés et les pays en développement devaient, ensemble, intégrer des mesures d'atténuation et d'adaptation dans leurs stratégies de développement national et apprendre à concilier croissance économique forte et réduction des émissions.

110. Estimant que des changements de fond devaient être impulsés par les gouvernements et par les marchés, le Président Yudhoyono a souligné l'importance des réunions spéciales des Ministres du commerce et des finances, qui se tenaient à Bali parallèlement à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Il a également mis en évidence les efforts de l'Indonésie visant à atténuer les effets des changements climatiques, notamment des programmes de conservation des forêts et des politiques destinées à accroître la part des sources d'énergie renouvelables et de remplacement, ainsi qu'à promouvoir l'utilisation efficace des combustibles d'origine fossile. En fin de compte, tous les efforts des pays développés et des pays en développement devaient s'inscrire dans un cadre multilatéral

cohérent; il était essentiel que la présente conférence débouche sur une «feuille de route de Bali» ouvrant la voie à un accord qui serait adopté au plus tard fin 2009.

C. Déclaration du Secrétaire exécutif

111. Le Secrétaire exécutif a déclaré que l'année 2007 avait marqué la fin définitive de l'âge d'or des sceptiques des changements climatiques et que l'élan politique et le degré de sensibilisation de l'opinion publique mondiale n'avaient jamais été aussi élevés. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avait délivré un message aisément compréhensible de tous, confirmant que les changements climatiques étaient le résultat des activités humaines; les conséquences étaient graves et personne n'y échapperait, les pauvres étant les plus touchés; enfin, des moyens peu coûteux de faire face au problème existaient: une action concertée et immédiate permettrait d'éviter certaines des projections les plus catastrophiques.

112. Si aucune mesure n'était prise, les conséquences des changements climatiques pourraient plonger le monde dans des conflits. En 2010, on pourrait compter jusqu'à 50 millions de personnes déplacées du fait des changements climatiques, de la désertification et de la déforestation. La course à l'eau, à l'énergie et à la nourriture pourrait entraîner des rivalités ethniques et des conflits régionaux.

113. Pour faire face à l'augmentation vertigineuse de la demande énergétique mondiale, un investissement de 20 000 milliards de dollars des États-Unis serait nécessaire jusqu'en 2030. Le défi consistait à amener ce «superpétrolier de l'investissement» à changer de cap et à se diriger vers une réduction des émissions. Faute de cela, les émissions mondiales enregistreraient d'ici à 2050 une augmentation de 50 %, au lieu d'une diminution – nécessaire – de 50 %. Pour que le monde puisse changer de cap et tendre vers une économie caractérisée par de faibles émissions, les Parties présentes à la Conférence devaient lancer des négociations officielles, s'entendre sur un ordre du jour ambitieux et fixer à 2009 la date butoir des négociations.

D. Déclaration du Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

114. Dans une déclaration vidéo prononcée à l'ouverture de la réunion de haut niveau, le Président du GIEC, M. Rajendra Pachauri, a indiqué que l'élaboration du quatrième rapport d'évaluation du GIEC avait été menée à bien, avec la publication de son rapport de synthèse à Valence (Espagne), le 16 novembre 2007. Dans ce rapport de synthèse, les constatations collectives des rapports des trois groupes de travail étaient présentées dans un cadre intégré, ce qui faisait de ce rapport un document de fond extrêmement important. M. Pachauri a mis en évidence les principales constatations exposées dans le quatrième rapport d'évaluation. Il a mis l'accent sur l'importance des changements intervenus dans le système climatique au cours du XX^e siècle, notamment une forte augmentation des températures moyennes mondiales ainsi qu'un accroissement considérable des précipitations dans certaines régions du monde et une aggravation des pénuries d'eau dans d'autres régions.

115. Selon les projections du GIEC, la moyenne des températures mondiales augmenterait, d'ici la fin du siècle, d'au moins 2,5 °C par rapport à la moyenne du début du XX^e siècle. Cette augmentation aurait des conséquences inquiétantes pour l'ensemble des régions du monde, notamment une aggravation de la pénurie d'eau, une élévation du niveau de la mer et un accroissement spectaculaire des risques d'extinction de certaines espèces végétales et animales. Il existe partout dans le monde des lieux où des inondations en zones côtières et une élévation du niveau de la mer pourraient rendre certaines régions très vulnérables, notamment les villes situées dans de grands deltas comme Shanghai, Kolkata et Dhaka.

116. M. Pachauri a insisté sur le fait que l'ensemble des incidences négatives des changements climatiques pourrait être évité ou atténué si des mesures efficaces visant à réduire les émissions de GES étaient rapidement prises. Il a également souligné que le coût des mesures d'atténuation n'était pas très élevé. Afin de stabiliser l'augmentation de la moyenne des températures à un maximum de 2 à 2,4 °C, il faudrait stabiliser les niveaux de concentration de GES à 445-490 ppm d'équivalent de dioxyde de carbone. Le coût des mesures à prendre pour atteindre cet objectif d'ici 2030 équivaldrait à une diminution de 0,12 % par an du produit intérieur brut mondial et pourrait même être fortement réduit grâce à la mise au point des nouvelles technologies. Il faudrait que les niveaux d'émission commencent à baisser au plus tard en 2015 et plus cette baisse sera forte, moins graves seront les effets ressentis au fil du temps.

117. En conclusion, M. Pachauri a estimé que la prudence, la sagesse et le souci de préserver l'avenir de l'humanité exigeaient que des mesures d'atténuation soient prises de toute urgence. Le GIEC avait communiqué les constatations du quatrième rapport d'évaluation aux Parties, auxquelles il appartenait à présent de décider de l'usage qui en serait fait.

E. Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement

118. Le Premier Ministre australien, M. Kevin Michael Rudd, a également prononcé une déclaration à l'ouverture de la réunion de haut niveau. Il a déclaré que son premier acte en tant que Premier Ministre avait été de signer l'instrument officiel de ratification du Protocole de Kyoto et qu'il avait remis cet instrument au Secrétaire général. Il a estimé que les changements climatiques posaient un défi fondamental pour les générations actuelles, ajoutant que les Australiens avaient compris que le développement était en tête des priorités. Il a reconnu la responsabilité incombant aux pays développés d'aider les pays en développement. Il a déclaré que son gouvernement était déterminé à réduire les émissions de GES de l'Australie de 60 % par rapport aux niveaux de l'an 2000, et ce d'ici 2050. Il a émis l'espoir que tous les pays développés adopteraient un nouvel ensemble d'objectifs de réduction des émissions à caractère contraignant et a déclaré que les pays en développement se devaient de jouer leur rôle en s'engageant concrètement à agir.

119. Le Premier Ministre de Singapour, M. Lee Hsien Loong, a estimé que, faute de mesures visant à lutter contre les changements climatiques, les écosystèmes et les sociétés humaines pourraient être victimes de graves perturbations au cours des cinquante à cent années à venir, peut-être même plus tôt. Il a souligné la nécessité de s'appuyer sur le Protocole de Kyoto pour mettre au point une approche pragmatique et efficace après l'expiration en 2012 de la première période d'engagements au titre du Protocole. M. Hsien Loong a estimé que le cadre qui serait mis au point après 2012 devrait bénéficier de l'engagement et de la participation de tous les pays, sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il faudrait également que l'importance de la croissance économique soit reconnue dans ce cadre et que soient prises en compte les disparités des conditions et des problèmes des différents pays. Il a conclu en disant que Singapour et l'ensemble des membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est contribueraient à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques. Tous ces pays étaient attachés à une ambitieuse feuille de route de Bali, porteuse d'un régime d'après-2012 efficace.

120. Faisant observer que la Papouasie-Nouvelle-Guinée avait déjà souffert des conséquences des changements climatiques, le Premier Ministre de ce pays, M. Michael Somare, a demandé que des initiatives soient immédiatement prises. Pour lutter contre les changements climatiques, les Parties devaient: 1) fixer un objectif commun concernant une réduction encore plus prononcée des concentrations atmosphériques de GES; 2) accroître de manière considérable les engagements de réduction des émissions pris par les pays industrialisés; 3) développer les trains de mesures incitatives qui existent pour les pays en développement et en adopter de nouveaux; 4) lancer un système mondial de mesures incitatives pour réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts; 5) augmenter le

financement des mesures d'adaptation afin de préserver les générations futures; et 6) mobiliser des ressources suffisantes, prévisibles et durables. Il a indiqué que les pays en développement étaient prêts à contribuer équitablement à la réalisation d'un objectif commun, ajoutant que les Parties devaient exploiter la volonté politique d'aller au-delà du Protocole de Kyoto.

121. Le Président de Palau, M. Thomas Remengesau Jr., a déclaré que les Parties dans leur ensemble n'avaient pas réussi à apporter une réponse appropriée au problème des changements climatiques. Les niveaux de GES avaient continué d'augmenter dans le monde entier, les Parties n'ayant pas respecté l'engagement initial énoncé dans la Convention. M. Remengesau a estimé que la communauté internationale se devait de reconnaître l'obligation morale qui lui incombait de fournir un financement suffisant aux petits États en développement vulnérables. Il a souligné que les implications des changements climatiques dans le domaine des droits de l'homme devaient être reconnues. Se référant à la Déclaration de Malé sur la dimension humaine des changements climatiques mondiaux, il a souligné la nécessité d'inclure une dimension humaine dans l'action future contre les changements climatiques. Il a mis en évidence les efforts que les petits États insulaires en développement déployaient pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques.

122. Le Président des Maldives, M. Maumoon Abdul Gayoom, a indiqué que les changements climatiques étaient devenus une réalité quotidienne aux Maldives et dans d'autres petits États insulaires. Pour ces États, dont les ressources financières étaient maigres et la capacité à engager des mesures d'atténuation et d'adaptation limitée, les changements climatiques étaient devenus le problème fondamental du XXI^e siècle. M. Gayoom a souligné la nécessité de faire une large place à la dimension humaine des changements climatiques, en particulier les droits de l'homme, la sécurité et le bien-être. Il a indiqué que le Conseil des ministres de la South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC) avait adopté une déclaration sur les changements climatiques, qu'il avait été chargé de présenter à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques réunie à Bali. Il a fait observer que le processus de Bali devait être assorti d'un objectif durable clair, visant à stabiliser le système climatique et à garder dans des proportions raisonnables la montée des températures. Il a souligné que même une augmentation de 2 °C par rapport au niveau d'avant l'industrialisation aurait des conséquences catastrophiques pour les petits États insulaires.

F. Déclarations de ministres et des autres chefs de délégation

123. À la 3^e séance de la Conférence des Parties et à la 4^e séance de la COP/MOP, le 12 décembre, ainsi qu'aux deux séances suivantes de chacune, des déclarations ont été prononcées par 135 ministres et autres chefs de délégation. Pour la liste des orateurs, voir annexe III.

G. Autres déclarations

124. Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Australie (au nom du Groupe composite), de la Grenade (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), des Maldives (au nom des pays les moins avancés), du Nigéria (au nom du Groupe africain), du Pakistan (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et du Portugal (au nom de la Communauté européenne et de ses États membres).

XI. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs

(Point 11 de l'ordre du jour)

A. Déclarations des organismes et institutions spécialisés des Nations Unies

125. Lors de la séance d'ouverture de la réunion de haut niveau commune à la Conférence des Parties et à la COP/MOP, tenue le 12 décembre, des déclarations ont été faites par le Président de la Banque mondiale, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

(FAO) (s'exprimant au nom de la FAO, du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial), le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires économiques et sociales, le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, l'Administrateur associé du PNUD et le Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial.

126. À la 7^e séance de la Conférence des Parties et à la 8^e séance de la COP/MOP, des déclarations ont été faites par le Directeur général adjoint du Fonds monétaire international, le Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme et le Directeur de l'Organisation maritime internationale.

B. Déclarations des organisations intergouvernementales

127. À la 7^e séance de la Conférence des Parties et à la 8^e séance de la COP/MOP, des déclarations ont été faites par le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, le Secrétaire général de la Communauté andine, le Secrétaire général de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar), le Directeur général de l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), le Secrétaire exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale, le Directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux et le Directeur de l'Institut international du froid.

C. Déclarations d'organisations non gouvernementales

128. À la 7^e séance de la Conférence des Parties et à la 8^e séance de la COP/MOP, des déclarations ont été prononcées par les représentants du Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement (au nom des administrations locales), de la International Chamber of Commerce and Business-Europe (au nom d'organisations commerciales et industrielles), de Greenpeace et Équiterre (au nom du Réseau action climat international), de Yayasan Pelangi Indonesia (au nom d'organisations non gouvernementales indépendantes), du Conseil australien des syndicats (au nom de syndicats), de Life e.V. (au nom des femmes pour la justice en matière de climat et l'égalité des sexes présentes à la Conférence des Parties et à la COP/MOP), d'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara du Forum indonésien de la société civile (au nom des organisations des peuples autochtones), du Network of Regional Governments for Sustainable Development (nrg4SD) (au nom d'administrations locales), du Conseil œcuménique des Églises, du World Mayors Council on Climate Change, de la California Environmental Protection Agency (au nom d'autorités infranationales), de la Fédération internationale des producteurs agricoles (au nom d'agriculteurs), de la Global Legislators Organisation for a Balanced Environment (au nom de parlementaires) et de représentants d'organisations de jeunes.

D. Autres déclarations

129. À la 7^e séance de la Conférence des parties et à la 8^e séance de la COP/MOP, la Ministre indonésienne des finances, M^{me} Sri Mulyani Indrawati, a présenté les résultats de la réunion de haut niveau sur le changement climatique pour les ministres des finances, tenue le 11 décembre, et qui avait rassemblé des ministres des finances et des représentants de 36 pays et de 13 institutions financières internationales et organisations multilatérales. La réunion a débouché sur un accord au sujet d'un certain

nombre de questions, telles que la nécessité pour les ministres des finances de jouer un rôle plus actif et d'intégrer les questions liées au changement climatique dans la planification du développement et les politiques économiques. Les ministres ont également proposé de poursuivre leur discussion à l'occasion d'autres réunions en 2008. Ils ont pris acte de l'invitation de la Pologne d'organiser une deuxième réunion à l'occasion de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième COP/MOP à Poznan en 2008.

130. Lors de la même séance de la Conférence des Parties et de la COP/MOP, la Ministre indonésienne du commerce, M^{me} Mari E. Pangestu, a présenté les résultats du dialogue informel des ministres du commerce sur le changement climatique, tenu les 8 et 9 décembre, qui avait rassemblé des ministres et des vice-ministres du commerce de 32 pays ainsi que des représentants d'organisations internationales et débouché sur un certain nombre de propositions d'action concrète. Les participants avaient également fait observer que le commerce international, le développement et la politique en matière de changement climatique se renforçaient mutuellement.

XII. Autres questions

(Point 12 de l'ordre du jour)

131. La Conférence des Parties n'a examiné aucune question au titre de ce point de l'ordre du jour.

XIII. Conclusion de la session

(Point 13 de l'ordre du jour)

A. Adoption du rapport de la treizième session de la Conférence des Parties

(Point 13 a) de l'ordre du jour)

132. À sa 8^e séance, les 14 et 15 décembre, la Conférence des Parties a examiné le projet de rapport de sa treizième session⁴² et l'a adopté, en autorisant le Rapporteur à le terminer, selon les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

B. Remerciements au pays hôte

133. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, un représentant de la Pologne a présenté un projet de résolution intitulé «Expression de gratitude au Gouvernement de la République d'Indonésie et au peuple de la province de Bali»⁴³. À la même séance, la Conférence des Parties a adopté la résolution 1/CP.13 par acclamation (FCCC/CP/2007/6/Add.1).

C. Clôture de la session

(Point 13 b) de l'ordre du jour)

134. À la 8^e séance, les 14 et 15 décembre, un certain nombre de Parties ont fait des déclarations saluant la tâche accomplie par le Président ainsi que par les présidents et coprésidents des différents groupes et organes subsidiaires.

⁴² FCCC/CP/2007/L.1 et FCCC/CP/2007/L.1/Add.1-FCCC/KP/CMP/2007/L.1/Add.1.

⁴³ FCCC/CP/2007/L.6-FCCC/KP/CMP/2007/L.7.

135. Dans son discours de conclusion⁴⁴, le Président a déclaré que la Conférence avait enfin réalisé la percée que le monde attendait et adopté une feuille de route. Les gouvernements avaient réagi énergiquement face aux nouvelles preuves scientifiques et ouvert collectivement une nouvelle voie pour l'humanité. La feuille de route de Bali comportait un certain nombre de décisions représentant les divers aspects essentiels à mettre en œuvre face au changement climatique. Les gouvernements avaient lancé un nouveau processus de négociation qui devait s'achever en 2009. Ils avaient également fixé la fin des travaux du Groupe de travail spécial en 2009, créé un fonds pour l'adaptation, et défini la portée et la teneur de l'examen engagé au titre de l'article 9 du Protocole de Kyoto. Ils avaient également prévu des mesures de réduction des émissions liées à la déforestation et en matière de transfert de technologie, notamment un nouveau programme stratégique. Les nombreuses autres questions examinées ainsi que les travaux en cours pour donner suite aux engagements existants avaient également leur importance. Il ne fallait pas oublier que la première période d'engagement commençait à peine quelques semaines plus tard et, si un excellent départ avait été pris à Bali, il fallait néanmoins s'acquitter pleinement des engagements existants. La route qui allait de Bali à Copenhague en passant par Poznan ne devait pas être pavée de bonnes intentions mais d'actions concrètes strictement mises en œuvre. La feuille de route de Bali témoignait du remarquable esprit de coopération dont avaient fait preuve les Parties et de leur solidarité face au changement climatique – principal défi que devra relever l'humanité au XXI^e siècle.

136. Le Président a déclaré close la treizième session de la Conférence des Parties.

⁴⁴ Le président a prononcé son discours de conclusion à la clôture de la COP/MOP. Étant donné que ce discours s'applique aussi bien à la Conférence des Parties qu'à la COP/MOP, il figure dans les rapports des deux organes.

Annexe I

**Allocution prononcée par le Secrétaire général de
l'Organisation des Nations Unies**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier le Gouvernement et le peuple indonésien de nous accueillir, et tous ceux ici présents d'être venus.

Avant de parler de la raison pour laquelle nous sommes tous ici aujourd'hui – le réchauffement climatique – permettez-moi de dire un mot de l'abominable attentat perpétré contre les Nations Unies et des civils innocents hier à Alger. Ce lâche attentat ne peut être justifié en aucune circonstance. Le sacrifice des fonctionnaires des Nations Unies, qui sont au service des idéaux les plus élevés de l'humanité, et des civils innocents qui ont péri à leurs côtés, restera dans toutes les mémoires. Les auteurs de ces crimes ne peuvent échapper à la condamnation la plus vigoureuse de la communauté internationale dans son ensemble.

Alors que nous nous réunissons ici à Bali, le monde a les yeux braqués sur nous. Il s'agit d'un événement historique, longuement attendu. Il est l'aboutissement de décennies d'études approfondies, menées par les plus grands savants de la planète, de débats animés entre les dirigeants politiques de tous les pays, d'innombrables articles dans la presse et de comptes rendus dans les médias, consacrés à l'examen des liens entre les catastrophes naturelles et le réchauffement de la planète.

Nous voici, enfin, réunis à Bali pour affronter le défi du siècle. Nous sommes ici parce qu'il n'est plus temps de tergiverser. Les conclusions des scientifiques sont claires. Les changements climatiques sont bien une réalité. Le moment d'agir est venu.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat affirme que si nous n'agissons pas rapidement, nous subirons de lourdes conséquences: l'élévation du niveau de la mer, des inondations de plus en plus fréquentes et de moins en moins prévisibles et de graves sécheresses, la généralisation des famines, en particulier en Afrique et en Asie centrale, et la disparition possible d'un tiers des espèces animales et végétales de la planète.

Il souligne que le coût de l'inaction – en termes écologiques, humains et financiers – serait bien supérieur à celui des mesures qui sont proposées aujourd'hui.

Mais les experts nous annoncent aussi une bonne nouvelle: il est encore temps de s'attaquer au problème en appliquant des mesures dont le coût est abordable et qui contribueront à la prospérité. En faisant preuve d'imagination, nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre et, dans le même temps, promouvoir la croissance économique.

C'est ainsi que le changement climatique est tout autant une chance qu'une menace. Une chance d'instaurer une nouvelle ère, celle de l'économie «verte» et d'un développement réellement durable. De nouvelles économies peuvent et doivent croître en réduisant les émissions de carbone en même temps qu'elles créent des emplois et font reculer la pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

Ce passage à un avenir plus vert est dans sa phase initiale et il doit être soutenu d'urgence. L'accord multilatéral qui sera le fruit des négociations au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doit rendre possibles les changements nécessaires. Nous devons mettre en place un dispositif qui incitera les pays, les entreprises et tout un chacun à œuvrer dans le bon sens. On ne peut choisir entre la lutte contre les changements climatiques et la poursuite du développement. Nous ne prospérerons durablement qu'à condition d'allier les deux.

Un consensus se fait déjà jour sur les fondements d'un accord sur le climat, y compris l'adaptation, l'atténuation, la technologie et le financement. Cet accord doit aussi être général et concerner toutes les nations, qu'elles soient développées ou en développement. L'atmosphère de notre planète ne fait pas de distinction entre les émissions produites par une usine en Asie, les gaz d'échappement émanant de véhicules utilitaires 4 x 4 en Amérique du Nord ou le déboisement en Amérique du Sud ou en Afrique. Cet accord doit en outre être juste, et donc tenir compte du principe des responsabilités communes mais différenciées.

La question de l'équité est cruciale. Le changement climatique nous touche tous, mais pas tous de la même façon. Les personnes les plus vulnérables sont les plus rudement frappées. Celles qui ont le moins contribué à l'apparition du problème en subissent les pires conséquences.

Nous avons une obligation éthique de réparer cette injustice. Nous avons le devoir de protéger les plus vulnérables.

C'est pourquoi tout accord devrait attendre des pays développés qu'ils continuent de montrer l'exemple dans le domaine de la réduction des émissions. Et les nations en développement doivent être incitées à limiter la croissance de leurs émissions. Ensemble, nous pouvons créer une nouvelle ère d'économie verte, une ère de développement réellement durable, fondée sur une technologie propre et sur une économie émettant peu de carbone.

Mais nous devons aussi agir pour régler les problèmes immédiats. Il est critique que nous honorions les engagements que nous avons pris et que nous veillions à renforcer la capacité de résistance des populations qui sont ou seront les plus durement touchées par les effets du changement climatique.

Mesdames et Messieurs,

Ce que le monde attend de Bali, de vous tous, c'est un accord sur le lancement de négociations conduisant à un accord général sur les changements climatiques. Vous devez fixer un agenda – une feuille de route sur la voie d'un avenir climatique plus sûr –, assorti d'un calendrier strict afin qu'un accord soit conclu d'ici à 2009. Cette date est cruciale si l'on entend non seulement garantir la continuité après 2012, soit une fois la première période d'engagement du Protocole de Kyoto achevée, mais aussi faire face à la gravité extrême de la situation elle-même.

Je suis encouragé par les progrès réalisés dans les négociations aussi bien en ce qui concerne la Convention que le Protocole de Kyoto. L'application et le renforcement des accords sur l'adaptation, le déboisement et la technologie sont importants aussi bien maintenant que durant la période qui suivra 2012.

Je note également avec satisfaction les mouvements au sein des pays de l'annexe I en vue de la mise en œuvre de mesures sérieuses d'atténuation climatique. Je prends acte des actions menées au plan national dans les autres pays au moyen de nouveaux plans, politiques et mesures touchant le climat en vue du développement durable

Il ne sera pas facile de parvenir à un accord global sur le climat. Disposer d'instruments adéquats pour un tel accord nous aidera à l'appliquer de manière économique. Et l'Organisation des Nations Unies vous aidera dans toute la mesure possible. Nous sommes tout disposés à mieux nous acquitter des mandats que vous nous avez confiés, à vous soutenir pendant toute la période des négociations et à contribuer à la mise en œuvre des accords conclus.

Chaque organisme, fonds et programme des Nations Unies sera mis à contribution. Nous sommes décidés à contribuer à la recherche de solutions au problème des changements climatiques. En fait, comme il ressort du document récapitulatif qui a été distribué à toutes les délégations, les chefs de secrétariat du système des Nations Unies ont déjà commencé à déterminer la contribution que l'Organisation pourrait apporter conjointement à cette question.

À mesure que ces activités se dérouleront, nous continuerons à donner des explications crédibles, cohérentes et scientifiques permettant de comprendre ce qui arrive à notre planète et les moyens de mieux y faire face. Nous continuerons de renforcer notre soutien aux activités mondiales, régionales et nationales concernant les changements climatiques, en nous inspirant du programme que vous avez établi. Nous prêcherons par l'exemple, en utilisant des sources d'énergie sans émission nette de carbone.

Mesdames et Messieurs,

Vous êtes venus ici avec une mission claire. Lors de la réunion de haut niveau sur le changement climatique qui s'est tenue à New York en septembre, les dirigeants du monde ont demandé qu'une percée soit réalisée à Bali. L'occasion vous est donnée de répondre à cette demande. Si nous quittons Bali sans qu'une telle percée ait été réalisée, nous aurons trahi non seulement nos dirigeants, mais aussi ceux qui comptent sur nous pour trouver des solutions, c'est-à-dire les peuples de la planète.

C'est là le défi moral que doit relever notre génération. Non seulement le monde entier a les yeux braqués sur nous, mais aussi, fait plus important, la vie des générations futures dépend de nous. Nous ne pouvons pas hypothéquer l'avenir de nos enfants.

Nous sommes tous responsables du réchauffement de la planète. Par conséquent, nous devons tous nous employer à trouver une solution à ce problème, en commençant ici même à Bali. Faisons de la crise du climat un pacte sur le climat.

Je vous remercie.

Annexe II

**Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes
des Nations Unies qui ont participé à la treizième session
de la Conférence des Parties**

A. Parties à la Convention

| | | |
|--------------------|--|--------------------------------|
| Afghanistan | Colombie | Hongrie |
| Afrique du Sud | Communauté européenne | Îles Cook |
| Albanie | Comores | Îles Salomon |
| Algérie | Congo | Inde |
| Allemagne | Costa Rica | Indonésie |
| Angola | Côte d'Ivoire | Iran (République islamique d') |
| Antigua-et-Barbuda | Croatie | Irlande |
| Arabie saoudite | Cuba | Islande |
| Argentine | Danemark | Israël |
| Arménie | Djibouti | Italie |
| Australie | Dominique | Jamahiriya arabe libyenne |
| Autriche | Égypte | Jamaïque |
| Azerbaïdjan | El Salvador | Japon |
| Bahamas | Émirats arabes unis | Jordanie |
| Bahreïn | Équateur | Kazakhstan |
| Bangladesh | Espagne | Kenya |
| Barbade | Estonie | Kirghizistan |
| Bélarus | États-Unis d'Amérique | Kiribati |
| Belgique | Éthiopie | Koweït |
| Belize | ex-République yougoslave de Macédoine | Lesotho |
| Bénin | Fédération de Russie | Lettonie |
| Bhoutan | Fidji | Liban |
| Bolivie | Finlande | Libéria |
| Bosnie-Herzégovine | France | Lituanie |
| Botswana | Gabon | Liechtenstein |
| Brésil | Gambie | Luxembourg |
| Brunéi Darussalam | Géorgie | Madagascar |
| Bulgarie | Ghana | Malaisie |
| Burkina Faso | Grèce | Malawi |
| Burundi | Grenade | Maldives |
| Cambodge | Guatemala | Mali |
| Cameroun | Guinée | Malte |
| Canada | Guinée-Bissau | Maroc |
| Cap-Vert | Guinée équatoriale | Maurice |
| Chili | Guyana | Mauritanie |
| Chine | Haïti | Mexique |
| Chypre | Honduras | Micronésie (États fédérés de) |

| | | |
|---------------------------|---|---|
| Moldova | Qatar | Soudan |
| Monaco | République arabe syrienne | Sri Lanka |
| Mongolie | République centrafricaine | Suède |
| Monténégro | République de Corée | Suisse |
| Mozambique | République démocratique du Congo | Suriname |
| Myanmar | République démocratique populaire lao | Swaziland |
| Namibie | République dominicaine | Tadjikistan |
| Nauru | République tchèque | Tchad |
| Népal | République-Unie de Tanzanie | Thaïlande |
| Nicaragua | Roumanie | Timor-Leste |
| Niger | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Togo |
| Nigéria | Rwanda | Tonga |
| Nioué | Sainte-Lucie | Trinité-et-Tobago |
| Norvège | Saint-Kitts-et-Nevis | Tunisie |
| Nouvelle-Zélande | Saint-Vincent-et-les Grenadines | Turkménistan |
| Oman | Samoa | Turquie |
| Ouganda | Sao Tomé-et-Principe | Tuvalu |
| Ouzbékistan | Sénégal | Ukraine |
| Pakistan | Serbie | Uruguay |
| Palaos | Seychelles | Vanuatu |
| Panama | Sierra Leone | Venezuela (République bolivarienne du) |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | Singapour | Viet Nam |
| Paraguay | Slovaquie | Yémen |
| Pays-Bas | Slovénie | Zambie |
| Pérou | | Zimbabwe |
| Philippines | | |
| Pologne | | |
| Portugal | | |

B. États dotés du statut d'observateur

Iraq
Saint-Siège
Somalie

C. Entités ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et disposant d'une mission d'observation permanente au Siège

Palestine

D. Organismes et programmes des Nations Unies

CNUCED

Commission économique pour l'Afrique

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Commission économique pour l'Europe

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU

Fonds des Nations Unies pour la population

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Forum intergouvernemental sur les forêts

Haut-Commissariat aux droits de l'homme/Centre pour les droits de l'homme

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Programme alimentaire mondial

Programme des Nations Unies pour le développement

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Stratégie internationale de prévention des catastrophes

Université des Nations Unies

E. Secrétariats de convention

Convention sur la diversité biologique

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal

Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal

F. Institutions spécialisées des Nations Unies

Banque mondiale/Société financière internationale

Commission océanographique intergouvernementale

Fonds international de développement agricole

Fonds monétaire international

Fonds pour l'environnement mondial

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Organisation de l'aviation civile internationale

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Organisation internationale du Travail

Organisation maritime internationale

Union internationale des télécommunications

G. Organisations apparentées du système des Nations Unies

Agence internationale de l'énergie atomique

Organisation mondiale du commerce

Annexe III

List of representatives who made statements at the high-level segment under agenda item 10 of the Conference of the Parties and agenda item 18 of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol

[ENGLISH/FRENCH/SPANISH ONLY]

Afghanistan

Mr. Dad Mohammad Baheer
Executive Director-General, National Environment Protection Agency

Albania

H.E. Mr. Lufter Xhuveli
Minister of Environment, Forests and Water Administration

Algeria

S. E. M. Chérif Rahmani
Ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme

Angola

H.E. Mr. Diekumpuna Sita José
Minister of Urban Affairs and Environment

Argentina

Mr. Miguel E. Pellerano
Undersecretary of Environmental Policy, Secretariat of Environment and Sustainable Development

Austria

H.E. Mr. Josef Pröll
Minister of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management

Australia (*speaking on behalf of the Umbrella Group*)

H.E. Ms. Penny Wong
Minister for Climate Change and Water

Bangladesh

H.E. Ms. Ismat Jahan
Ambassador/Permanent Representative of the People's Republic of Bangladesh to the United Nations in New York

Bahamas

H.E. Mr. Earl Deveaux
Minister of Works and Utilities

Barbados

H.E. Ms. Elizabeth Thompson
Minister of Energy and the Environment

Belarus

Mr. Alexander Nikolaevitch Apatsky
First Deputy Minister of Natural Resources and Environmental Protection

Belgium

S. E. M^{me} Evelyne Huytebroeck
Ministre de l'environnement et de l'énergie

Belize

H.E. Ms. Lisa Shoman
Minister of Foreign Affairs and Foreign Trade

Benin

S. E. M^{me} Juliette Biao Koudenoukpo
Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Bhutan

H.E. Mr. Dasho Nado Rinchen
Deputy Minister of Environment, National Environment Commission

Botswana

H.E. Mr. Onkokame Kitso Mokaila
Minister of Environment, Wildlife and Tourism

Brazil

H.E. Mr. Celso Amorim
Minister of External Relations

Brunei Darussalam

H.E. Mr. Pehin Dato HJ. Abdullah Bakar
Minister of Development

Burkina Faso

M. Alain Edouard Traore
Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie

Cambodia

H.E. Mr. Mok Mareth
Senior Minister and Minister of Environment

Cameroon

S. E. M. Hele Pierre
Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Canada

H.E. Mr. John Baird
Minister of the Environment

Cape Verde

H.E. Mr. Antonio Monteiro Lima
Ambassador/Permanent Representative of Cape Verde to the United Nations in New York

Chad

M. Sandjima Dounia

Secrétaire Général, Ministère de l'Environnement de la Qualité de Vie et des Parcs Nationaux

Chile

S. E. Sra. Ana Lya Uriarte

Ministra de Medio Ambiente

China

H.E. Mr. Xie Zhenhua

Minister, Vice-Chairman, National Development and Reform Commission

Colombia

S. E. Sr. Juan Lozano-Ramirez

Ministro de Medio Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial

Congo

H.E. Mr. Andre Okombi-Salissa

Minister of Tourism and Environment

Cook Islands

H.E. Mr. Kete Ioane

Minister for Environment

Croatia

Ms. Jasenka Nécak

Head of Sector for Atmosphere, Sea and Soil

Ministry of Environmental Protection, Physical Planning and Construction

Cuba

S. E. Sr. José Antonio Diaz-Duque

Viceministro, Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente

Democratic Republic of the Congo

H.E. Mr. José Endundo Bononge

Minister of Environment

Denmark

H.E. Ms. Connie Hedegaard

Minister for Climate and Energy

Dominican Republic

H.E. Mr. Omar Ramirez Tejada

Secretary of State, Secretariat of Environment and Natural Resources

Ecuador

H.E. Mr. Rodrigo Yepes-Enriquez

Ambassador of Ecuador to the Republic of Indonesia

Egypt

H.E. Mr. Maged George Elias Ghattas

Minister of State for Environmental Affairs

El Salvador

S. E. Sr. Carlos José Guerrero Contreras
Ministro de Medio Ambiente y Recursos Naturales

Estonia

H.E. Mr. Jaanus Tamkivi
Minister of the Environment

European Community

H.E. Mr. Stavros Dimas
Commissioner for the Environment

Fiji

H.E. Ms. Lavinia Bernadette Rounds Ganilau
Minister for Tourism and Environment

Finland

H.E. Mr. Kimmo Kalevi Tiilikainen
Minister of the Environment

France

S. E. M. Jean-Louis Borloo
Ministre d'État, Ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable

Gabon

S. E. M^{me} Georgette Koko
Vice Premier Ministre

Gambia

H.E. Mr. Momodou A. Cham
Secretary of State, Department of State for Forestry and the Environment

Georgia

Ms. Nona Karalashvili
Head, Sustainable Development Department
Ministry of Environment, Protection and Natural Resources

Germany

H.E. Mr. Sigmar Gabriel
Federal Minister for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety

Grenada (*speaking on behalf of the Alliance of Small Island States*)

H.E. Mr. Angus Friday
Ambassador/Permanent Representative of Grenada to the United Nations in New York

Ghana

H.E. Mr. Maxwell Kofi Jumah
Deputy Minister of Local Government, Rural Development and the Environment

Greece

H.E. Mr. Stavros Kaloyannis
Deputy Minister for the Environment

Guatemala

S. E. Sr. Juan Mario Dary
Ministro de Ambiente y Recursos Naturales

Guinea

S. E. M. Mahmoud Camara
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, des Eaux et Forêts

Guyana

H.E. Mr. Robert M. Persaud
Minister of Agriculture

Honduras

S. E. Sra. Mayra Janeth Mejía del Cid
Ministra de Recursos Naturales y Medio Ambiente

Hungary

H.E. Mr. Gábor Fodor
Minister of Environment and Water

Iceland

H.E. Ms. Thorunn Sveinbjarnardottir
Minister for the Environment

India

H.E. Mr. Kapil Sibal
Minister of Science, Technology and Earth Sciences

Indonesia

H.E. Mr. Emil Salim
Special Envoy of the President of Indonesia
Member of the Presidential Advisory Council

Iran (Islamic Republic of)

H.E. Ms. Fatemeh Vaez Javadi
Vice-President and Head of the Department of Environment

Ireland

H.E. Mr. John Gormley
Minister of the Environment, Heritage and Local Government

Italy

H.E. Mr. Alfonso Pecoraro Scanio
Minister for Environment, Land and Sea

Jamaica

Mr. André Franklin
Parliamentary Secretary, Ministry of Health and Environment

Japan

H.E. Mr. Ichiro Kamoshita
Minister of the Environment

Jordan

H.E. Mr. Faris Mohamad Al-Junaidi
Deputy Minister of Environment

Kazakhstan

H.E. Mr. Nurlan A. Iskakov
Minister of Environmental Protection

Kiribati

H.E. Mr. Tetabo Nakara
Minister of Environment, Lands and Agricultural Development

Kuwait

Mr. Abbas Ali Naqi
Under-Secretary, Ministry of Oil

Lesotho

H.E. Mr. Monyane Moleleki
Minister of Natural Resources

Liberia

Mr. Ben Turtur Donnie
Executive Director, Environmental Protection Agency of Liberia

Libyan Arab Jamahiriya

H.E. Mr. Salaheddin M. El Bishari
Ambassador of the Libyan Arab Jamahiriya to the Republic of Indonesia

Lithuania

H.E. Mr. Arunas Kundrotas
Minister of Environment

Luxembourg

S. E. M. Lucien Lux
Ministre de l'environnement

Madagascar

Mr. Rakotobe Tovondriaka
Secretary General, Ministry of Environment, Water, Forest and Tourism

Malawi

H.E. Mr. John Khumbo Chirwa
Minister of Lands and Natural Resources

Malaysia

H.E. Mr. Dato' Seri Azmi Khalid
Minister of Natural Resources and Environment

Maldives (*speaking on behalf of the least developed countries*)

H.E. Mr. Ahmed Abdulla
Minister of Environment, Energy and Water

Mali

H.E. Mr. AG Alhassane Aghatam
Minister of Environment

Mauritania

H.E. Ms. Aicha Mint Sidi Bouna
Minister of Environment

Mauritius

H.E. Mr. Anil Kumar Bachoo
Minister of Environment and National Development Unit

Mexico

S. E. Sr. Juan Elvira Quesada
Secretario de Medio Ambiente y Recursos Naturales

Micronesia (Federated States of)

Mr. Andrew Yatilman
Director, Office of Environment and Emergency Management

Monaco

M. Patrick van Klaveren
Ministre conseiller/Délégué permanent auprès des organismes internationaux à caractère scientifique, environnemental et humanitaire

Mongolia

H.E. Mr. Baldan Enkhmandakh
Vice-Minister, Ministry of Nature and Environment

Morocco

Mr. Abdelhay Zerouali
Secrétariat d'État chargé de l'eau et de l'environnement

Mozambique

H.E. Mr. Luciano André de Castro
Minister of Coordination for Environmental Action

Namibia

H.E. Mr. Willem Konjore
Minister of Environment and Tourism

Nepal

Mr. Narayan Prasad Silwal
Secretary, Ministry of Environment, Science and Technology

Netherlands

H.E. Ms. Jacqueline Cramer
Minister of Housing, Spatial Planning and the Environment

New Zealand

H.E. Mr. David Parker
Minister Responsible for Climate Change Issues

Nicaragua

Mr. Lautaro Sandino Montes

Director of Multilateral Organizations, Ministry of Foreign Affairs

Niger

S. E. M. Mohamed Akotey

Ministre de l'environnement et de la lutte contre la désertification

Nigeria (*speaking on behalf of the African group*)

H.E. Ms. Halima Tayo Alao

Minister of Environment, Housing and Urban Development

Niue

Mr. Pokotoa Sipeli

Associate Minister, Niue Meteorological Service, Niue Climate Change Project

Norway

H.E. Mr. Erik Solheim

Minister of the Environment and International Development

Pakistan (*speaking on behalf of the Group of 77 and China*)

H.E. Mr. Munir Akram

Ambassador/Permanent Representative of Pakistan to the United Nations in New York

Panama

Ms. Ligia Castro de Doens

General Administrator, National Environmental Authority of Panama

Peru

Sr. Manuel Bernales

Presidente del Consejo Nacional del Ambiente

Philippines

H.E. Mr. Jose L. Atienza, Jr.

Secretary, Department of Environment and Natural Resources

Poland

H.E. Mr. Maciej Nowicki

Minister of the Environment

Portugal (*speaking on behalf of the European Community and its member States*)

H.E. Mr. Francisco Nunes Correia

Minister for the Environment, Spatial Planning and Regional Development

Republic of Korea

H.E. Mr. Kyoo-Yong Lee

Minister of Environment

Romania

H.E. Mr. Silviu Stoica

Secretary of State, Ministry of Environment and Sustainable Development

Russian Federation

H.E. Mr. Alexander Bedritsky
Head of the Russian Federal Service for Hydrometeorology and
Environmental Monitoring (Roshydromet)

Rwanda

H.E. Ms. Patricia Hajabakiga
Minister of State in charge of Lands and Environment

Samoa

H.E. Mr. Aliioaiga Feturi Elisaia
Ambassador/Permanent Representative of Samoa to the United Nations in New York

Saudi Arabia

H.E. Mr. Ali Bin Ibrahim Al-Naimi
Minister of Petroleum and Mineral Resources

Senegal

S. E. M. Djibo Leyti Ka
Ministre d'Etat, Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature,
des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels

Serbia

H.E. Mr. Sasa Dragin
Minister of Environmental Protection

Seychelles

H.E. Mr. Joel Morgan
Minister of Environment, Natural Resources and Transport

Slovenia

H.E. Mr. Janez Podobnik
Minister of the Environment and Spatial Planning

Solomon Islands

H.E. Mr. Collin Beck
Ambassador/Permanent Representative of the Solomon Islands to the United Nations in New York

South Africa

H.E. Mr. Marthinus van Schalkwyk
Minister of Environment and Tourism

Spain

S. E. Sra. Cristina Narbona Ruiz
Ministra de Medio Ambiente

Sri Lanka

Mr. Udaya Prabath Gammanpila
Chairman, Central Environmental Authority, Ministry of Environment and Natural Resources

Sudan

H.E. Mr. Sulieman Mohamed Mustafa
Ambassador of Sudan to the Republic of Indonesia

Suriname

H.E. Ms. Angelic Alihusain-del Castilho
Ambassador of the Republic of Suriname to the Republic of Indonesia

Sweden

H.E. Mr. Andreas Carlgren
Minister of the Environment

Switzerland

H.E. Mr. Moritz Leuenberger
Minister for the Environment, Transport, Energy and Communication

Thailand

H.E. Mr. Yongyuth Yuthavong
Minister of Natural Resources and Environment

Timor-Leste

H.E. Mr. José Luis Guterres
Deputy Prime Minister

Tonga

H.E. Lord Tuita
Minister for Lands, Survey, Natural Resources and Environment

Tunisia

S. E. M. Nadhir Hamada
Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Turkey

Mr. Hasan Z. Sarikaya
Undersecretary, Ministry of Environment and Forestry

Tuvalu

H.E. Mr. Tavau Teii
Deputy Prime Minister and Minister for Natural Resources and Environment

Uganda

H.E. Ms. Maria Mutagamba
Minister of Water and Environment

Ukraine

Mr. Vitaliy Nakhlopun
Head of the National Environmental Investment Agency

United Arab Emirates

H.E. Mr. Yousef Rashid Al Sharhan
Ambassador of the United Arab Emirates to the Republic of Indonesia

United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

H.E. Mr. Hilary Benn

Secretary of State, Department for Environment, Food and Rural Affairs

United Republic of Tanzania

H.E. Mr. Mark James Mwandosya

Minister of State for Environment, Vice-President's Office

United States of America

H.E. Ms. Paula Dobriansky

Under Secretary of State for Democracy and Global Affairs

Uruguay

Mr. Gerardo Ariel Rusiñol

Environment Director, Ministry of Foreign Affairs

Venezuela (Bolivarian Republic of)

H.E. Ms. Maria Jacqueline Mendoza

Ambassador, Permanent Mission of the Bolivarian Republic of Venezuela to the United Nations
Environment Programme

Viet Nam

H.E. Mr. Khoi Nguyen Pham

Minister of Natural Resources and Environment

Yemen

H.E. Mr. Abdul-Rahman F. Al-Eryani

Minister of Water and the Environment

Zambia

H.E. Mr. Michael L. Kaingu

Minister of Tourism, Environment and Natural Resources

Zimbabwe

Ms. Margaret Sangarwe

Permanent Secretary, Ministry of Environment and Tourism

Annexe IV

**Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention,
pour la période 2008-2012**

- Première série de sessions en 2008: du 2 au 13 juin
- Seconde série de sessions en 2008: du 1^{er} au 12 décembre
- Première série de sessions en 2009: du 1^{er} au 12 juin
- Seconde série de sessions en 2009: du 30 novembre au 11 décembre
- Première série de sessions en 2010: du 31 mai au 11 juin
- Seconde série de sessions en 2010: du 8 au 19 novembre
- Première série de sessions en 2011: du 6 au 17 juin
- Seconde série de sessions en 2011: du 28 novembre au 9 décembre
- Première série de sessions en 2012: du 14 au 25 mai
- Seconde série de sessions en 2012: du 26 novembre au 7 décembre

Annexe V

**Documents dont était saisie la Conférence des Parties
à sa treizième session**

| | |
|---|---|
| FCCC/CP/2007/1 | Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif |
| FCCC/CP/2007/2 et Add.1 | Admission d'observateurs: organisations intergouvernementales ou non gouvernementales. Note du secrétariat |
| FCCC/CP/2007/3 | Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note du secrétariat |
| FCCC/CP/2007/4 et Add.1 | Rapport des cofacilitateurs du dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face au changement climatique par un renforcement de l'application de la Convention. Note des cofacilitateurs |
| FCCC/CP/2007/5- FCCC/KP/CMP/2007/8 | Rapport sur la vérification des pouvoirs. Rapport du Bureau |
| FCCC/CP/2007/INF.1 (première et deuxième parties) | Liste des participants |
| FCCC/CP/2007/MISC.1 (Parts 1 and 2) | Provisional list of participants |
| FCCC/CP/2007/MISC.2- FCCC/KP/CMP/2007/MISC.3 | International blueprint on adaptation. Submission from Tuvalu |
| FCCC/CP/2007/CRP.1 | Draft decision -/CP.13: Consolidated text prepared by the co-facilitators |
| FCCC/CP/2007/L.1 | Projet de rapport de la treizième session de la Conférence des Parties |
| FCCC/CP/2007/L.1/Add.1- FCCC/KP/CMP/2007/L.1/Add.1 | Projet de rapport de la treizième session de la Conférence des Parties. Projet de rapport de la troisième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Additif |

| | |
|---|--|
| FCCC/CP/2007/L.2 | Mise au point et transfert de technologie dans le cadre de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre. Proposition du Président |
| FCCC/CP/2007/L.3 | Mise au point et transfert de technologie dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique. Projet de conclusions du Président |
| FCCC/CP/2007/L.4 | Mise au point et transfert de technologie dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique. Proposition du Président |
| FCCC/CP/2007/L.5 | Renforcement des capacités au titre de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président |
| FCCC/CP/2007/L.6- FCCC/KP/CMP/2007/L.7 | Expression de gratitude au Gouvernement indonésien et aux habitants de la province de Bali. Projet de résolution présenté par la Pologne |
| FCCC/CP/2007/L.7/Rev.1 | Projet de résolution révisé -/CP.13: groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Proposition du Président |
| FCCC/SBSTA/2007/4 | Rapport de la vingt-sixième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, tenue à Bonn du 7 au 18 mai 2007 |
| FCCC/SBSTA/2007/L.11 | Projet de rapport de la vingt-septième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique |
| FCCC/SBSTA/2007/L.17 | Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Projet de conclusions proposé par le Président |
| FCCC/SBSTA/2007/L.23/Add.1/Rev.1 | Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: moyens d'inciter à prendre des mesures. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif |
| FCCC/SBI/2007/15 et Add.1 | Rapport de la vingt-sixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, tenue à Bonn du 7 au 18 mai 2007 |

| | |
|--------------------------|--|
| FCCC/SBI/2007/L.19 | Projet de rapport de la vingt-septième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre |
| FCCC/SBI/2007/L.24/Add.1 | Questions concernant les pays les moins avancés. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif |
| FCCC/SBI/2007/L.26/Add.1 | Compilation-synthèse des quatrièmes communications nationales. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif |
| FCCC/SBI/2007/L.27 | Renforcement des capacités dans les pays en transition sur le plan économique. Projet de conclusions proposé par le Président |
| FCCC/SBI/2007/L.29/Add.1 | Article 6 de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif |
| FCCC/SBI/2007/L.31 | Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10. Projet de conclusions proposé par le Président |
| FCCC/SBI/2007/L.34/Add.1 | Quatrième examen du mécanisme financier. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif |
| FCCC/SBI/2007/L.35 | Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial. Projet de conclusions proposé par le Président |
